



Caves d'Entre Deux Monts

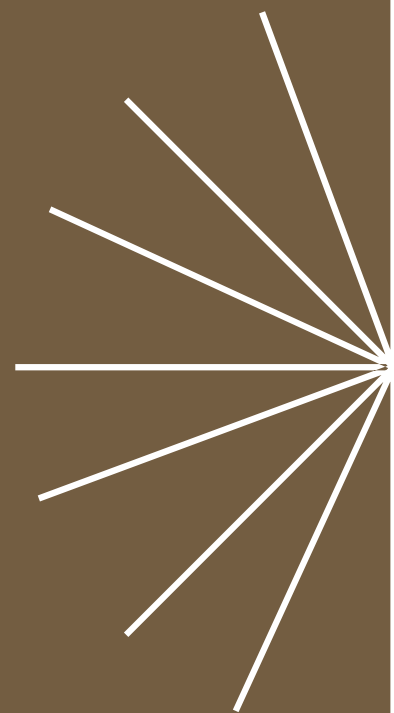
BULLETIN MUNICIPAL 2025

Commune de RIVIERE-SUR-TARN

SOMMAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des voeux qui aura lieu le :

VENDREDI 3 JANVIER 2025
à 18 Heures
à la Maison des Activités
de Rivière-sur-Tarn



01

Vie Communale - page 4

02

Intercommunalité - page 13

03

Services et budget - page 20

04

Ecole publique - page 26

05

Vie associative - page 28

06

Adresses utiles - page 42

Photos : Gabin PONS, Pierre ANDRIEU, Conseillers Municipaux, associations, personnel communal.
Bulletin Municipal tiré à 700 exemplaires. Responsable de publication : Christian FORIR
Conception et mise en page : Natacha UNAL - Commission Communication
Impression : Imprimerie des Chênes Verts - Distribué par les Conseillers Municipaux.

Toute omission ou erreur éventuelles contenues dans ce bulletin sont involontaires.
Merci de votre compréhension.

EDITO

Chers Habitants de nos si beaux villages,

L'année 2024 se terminant, c'est un plaisir de vous présenter nos vœux de la part du Maire et du Conseil Municipal. Nos projets en cours sont détaillés dans ce bulletin, ainsi que ceux à venir, d'importance, comme l'adressage communal avec les noms de voies et numéros de maisons qui sera mis en œuvre courant 2025.

Les obligations légales de débroussaillage s'imposent à nous tous pour le risque incendie mais aussi l'entretien des rives de nos ruisseaux et ravins pour éviter les embâcles et les problèmes d'écoulement, constatés notamment lors des forts orages d'octobre 2024.

Si notre population reste stable au vu des chiffres du recensement, l'arrivée de nouvelles familles est encouragée par nos projets d'aménagements. Nous pensons bien entendu aux familles touchées par le deuil ou la maladie, et sommes solidaires dans les épreuves. J'insiste aussi sur le besoin qu'ont nos commerçants et artisans du soutien actif de notre population : ils constituent des services si essentiels qu'il est de notre devoir de consommer local, pour conserver leur présence, créatrice d'emploi et d'offre de proximité.

L'ouverture en début d'année d'un cabinet pédiatrique verra le retour de la santé à Rivière, en espérant étoffer ces services à l'avenir.

Les associations, si actives sur la commune que je ne peux toutes les citer tant l'offre est riche, continuent de créer le lien indispensable pour la cohésion sociale. Cette année, je veux mettre en évidence le grand et valorisant travail effectué par les bénévoles de notre bibliothèque-médiathèque communale ; qu'ils en soient remerciés, comme toutes les personnes qui animent le tissu associatif de notre commune. Nos agriculteurs, artisans et entreprises doivent également être encouragés.

Je tiens aussi à féliciter le travail effectué par nos agents communaux, le service technique sur le terrain aux quatre coins de nos villages, le secrétariat, la Maison France Services et l'Agence Postale Communale, ainsi que notre personnel à l'école, qui, avec l'équipe enseignante, travaillent pour le bien-être des enfants.

En 2025, et à l'avenir, nous souhaitons pouvoir poursuivre tout le programme communal à mettre en œuvre dans nos 4 villages, détaillé dans ce bulletin.

La cérémonie des vœux aura lieu cette année Vendredi 3 Janvier 2025 à 18 Heures, à la Maison des Activités et des Services de Rivière-sur-Tarn. Vous y êtes tous invités, petits et grands, habitants et nouvelles familles, pour y partager un moment convivial et nous souhaiter une Bonne Année 2025 !

Votre Maire,



Mairie de Rivière-sur-Tarn

9 Place de la Maison des Activités

Route de Fontaneilles

12640 RIVIERE SUR TARN

Tel : 05 65 59 80 74

Accueil du public de 8H30 à 12H30
le lundi, mardi, mercredi et vendredi

Site : www.rivieresurtarn.fr

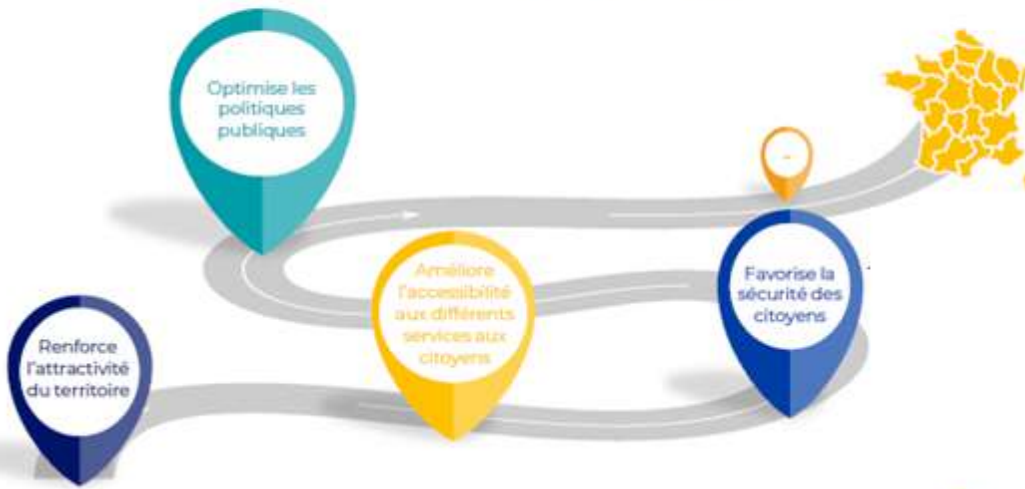
E-mail : contact@rivieresurtarn.fr

ADRESSAGE : mise en place sur l'ensemble de la commune

L'adresse : élément structurant de l'aménagement du territoire

dénomination et numérotation des voies

« UNE ADRESSE DE QUALITÉ... »



Dans le cadre de la loi 3DS, l'ensemble des communes a l'obligation de mettre en place la dénomination des voies et lieux-dits ainsi que leur numérotation.

Utile pour vous

Des adresses à jour, c'est la garantie pour la commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne.



La Base Adresse Nationale : un outil commun

Le conseil municipal de Rivière sur Tarn a délibéré le 26 09 2024 pour désigner et numéroter les voies de la commune. Cela représente donc 83 voies et 698 numéros sur la commune. L'ensemble des adresses est maintenant référencé dans la base adresse nationale consultable sur le site <https://adresse.data.gouv.fr/>



ADRESSE BIEN PRÉSENTÉE, COURRIER MIEUX DISTRIBUÉ

- 1 Monsieur Jean DELHOURME**
› Identité du destinataire : titre ou qualité, prénom, nom
- 2 chez Mireille COPEAU Appartement 2**
› Point de remise : n° appartement, étage, couloir, escalier
- 3 Entrée A Bâtiment Jonquille**
› Lieu géographique : résidence, bâtiment, immeuble, tour, entrée
- 4 25 RUE DE L'EGLISE**
› N°, TYPE, (RUE, AVENUE...) et NOM DE LA VOIE
- 5 CAUDOS**
› LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION (ex : POSTE RESTANTE)
- 6 33380 MIOS**
› CODE POSTAL et LOCALITÉ DE DESTINATION

Votre adresse est maintenant complète et précise. Elle facilitera la localisation de votre habitation par les différents services d'urgences, de soins et de secours. Elle sera également plus aisément identifiable pour les livraisons et les services que vous êtes susceptibles de recevoir à domicile.

Concrètement, comment ça se passe ?

Durant le premier semestre 2025, la signalétique va être mise en place dans les différents villages de la commune (installation des plaques et numéros). Les voies et numéros déjà mis en place lors de l'adressage de 2014 resteront inchangés. Un courrier sera adressé à chaque propriétaire indiquant leur adresse précise en lien avec la parcelle cadastrale du logement. Ce courrier contiendra une attestation d'adressage. A la réception de l'attestation d'adresse, il reviendra à chacun de la communiquer à tous ses correspondants.

Et pour mes formalités administratives ?



REUNION D'INFORMATION PUBLIQUE (pour les 4 villages)

Vendredi 10 Janvier 2025

à 18 Heures

Maison des Activités - Rivière

Les cartes d'identité et passeports sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

Pour réaliser votre changement d'adresse auprès des différents organismes, plusieurs possibilités :

- En ligne sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>
- Par téléphone
- Par courrier



VOUS ÊTES UN
PARTICULIER

Vos papiers d'identité :

Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

Signalez votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.).

Signalez votre modification d'adresse

Entreprise individuelle	Professionnel libéral	Société	Micro entrepreneur
Cerfa n°11931*02 [P2] en 2 exemplaires + délibération du C.M.*	Cerfa n°11931*02 [PL] en 2 exemplaires + délibération du C.M.*	Cerfa n°11682*03 [M2] en 2 exemplaires + délibération du C. M.*	Cerfa n°13905*03 [P2-P4] en 2 exemplaires + délibération du C. M.*

* Délibération du Conseil municipal signifiant le changement du nom de voie

Vous devez également signaler cette modification au centre des formalités des entreprises. Ce dernier se charge ensuite de la transmettre aux organismes intéressés.

Renseignements : www.service-public.fr/vosdroits.service-public.fr

Changez votre K-bis

Le changement de K-bis est obligatoire. Il doit s'effectuer dans un délai de 1 mois suivant la décision de changement d'adresse. La démarche est gratuite.

Renseignements : tribunal du commerce / www.infogreffe.fr



VOUS ÊTES UN
PROFESSIONNEL

Signalez votre modification d'adresse

La modification d'adresse doit être signalée à la Préfecture (ou à la Sous-Préfecture). Les modifications statutaires peuvent apparaître dans le Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise.

Cerfa n°13972*02 en 2 exemplaires + délibération du Conseil Municipal à déposer à la Préfecture

VOUS ÊTES UNE
ASSOCIATION



Besoin d'aide ?

la Maison France Services de Rivière-sur-Tarn est à

vos côtés pour vous

accompagner dans ces

démarches administratives.

Prenez rendez-vous au

05 32 52 99 03 !



NOUVEAUX PARTENAIRES A FRANCE SERVICES



Votre Maison France Services vous accueille toute la semaine avec, cette année, un nouveau visage, celui de Virginie Marro qui intègre l'équipe municipale et vous accompagne dans vos démarches à France Services.

Ouverte tous les matins de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous les lundis après-midi et mercredis. Contacter nous au 05 32 52 99 03 pour préparer au mieux votre venue et ne pas oublier de pièces justificatives.

Les permanences dans nos locaux :

- Assistants sociaux du département : 2ème mardi du mois, rendez-vous au 05 65 60 95 55

- Je Renov avec la ComCom : 3ème mercredi du mois, sans rendez-vous

- Centre de loisirs 1, 2, 3 Soleil, les jeudis avant chaque vacances scolaires

En 2024, France Renov avec les dispositifs MaPrimRenov et MaPrimAdapt pour l'amélioration du logement ont intégré le bouquet de services. Le Chèque Energie du Ministère de la Transition Ecologique a également été ajouté, nous pouvons ainsi aider les bénéficiaires.

En 2025 c'est encore deux nouveaux partenariats qui viennent enrichir l'offre de service des Maison France Services :

- Maison Départementale des Solidarités dans le cadre de la loi « Pour le plein emploi »
- L'URSSAF pour les 3 domaines suivants :
 - CESU URSSAF, Chèque Emploi Service Universel pour les particuliers employeurs.
 - AUTOENTREPRENEUR URSSAF, pour les déclarations et le paiement des cotisations.
 - PAJEMPLOI URSSAF, pour les formalités administratives des parents employeurs qui font garder leurs enfants.



C'est donc 12 partenaires nationaux qui sont maintenant intégrés dans l'offre de France Services et sur lesquels nous pouvons vous accompagner : Allocations Familiales (CAF), Assurance Maladie (CPAM), Assurance Retraite (CARSAT), Chèque Energie, Finances Publiques (DDFIP), France Renov (MaPrimRenov, MaPrimAdapt), France Travail, La Poste, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Ministère de l'Intérieur (France Titres) permis, immatriculation, carte d'identité, passeport, Point Justice, URSSAF.

Une question administrative ? Venez nous rencontrer, nous sommes là pour vous aider !

LA POSTE AGENCE COMMUNALE : l'identification client, Qu'es Aquo ?!



LA POSTE

Depuis quelques temps, lorsque vous vous présentez au guichet de votre agence postale communale, on vous demande de vous identifier. Ceci n'est pas pour vous espionner, pour vous soutirer des renseignements de force, ni même pour vous envoyer des demandes commerciales ou autres désagréments...!

Il est important aujourd'hui que vos postiers, guichetiers ou facteurs aient votre profil client pour connaître au mieux vos besoins et pouvoir rester en contact avec vous. Il s'agit de l'"identification client". Celle-ci est souvent nécessaire pour le bon déroulement de la distribution de vos courriers et colis.

Par exemple : vous attendez un colis mais le nom de votre rue est mal écrit et il manque le numéro. Après être passé en centre de tri, le facteur s'aperçoit de l'erreur et va devoir vérifier votre adresse exacte. Si vous êtes bien enregistré sur laposte.fr, il pourra retrouver votre adresse sans peine et livrer le colis au bon endroit. Dans le cas contraire, votre colis peut ne jamais arriver ! Vous n'êtes pas dans l'obligation de fournir certaines coordonnées mais l'identification client est un vrai plus pour le service postal !

REPRISE DE CONCESSIONS au cimetière de RIVIERE-SUR-TARN

Une procédure de reprise de concessions au cimetière de Rivière-sur-Tarn a démarré : plusieurs tombes sont concernées. La reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon est autorisée par le Code Général des collectivités territoriales. Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon (concession non entretenue, délabrée, monument cassé...).

Le recensement des tombes semblant à l'état d'abandon a été réalisé le 10 Juin 2024. Un procès-verbal de ce constat a été rédigé et est disponible en mairie. Le maire est garant de l'aspect général de décence du cimetière.



Il doit aussi veiller à ce que des monuments endommagés ne menacent ni les visiteurs ni d'autres sépultures. Ces reprises ont également pour but de permettre à la commune de disposer de nouveaux terrains pour s'assurer de pouvoir répondre aux besoins de la population dans les années à venir.

Les concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée seront reprises par la commune. Les restes post mortem exhumés seront déposés dans un reliquaire dans l'ossuaire communal du cimetière.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière de Rivière-sur-Tarn, à l'accueil de la mairie de Rivière-sur-Tarn ainsi que sur le site internet de la commune.

Les ayants-droits successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession visée par la procédure les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible et à se faire connaître auprès de la mairie.

Et pour rester informé des dernières actualités de votre commune...



Scannez le QR
CODE!

L'Appli GRATUITE pour ne rien manquer de l'actualité de la commune !

Téléchargez l'appli, mettez la commune en "favori" et autorisez les notifications pour recevoir directement les informations sur votre Smartphone.

Suivez-nous aussi sur les réseaux !



Et bien sûr, retrouvez toutes les informations, comptes-rendus du Conseil Municipal, documents cantine et garderie et toutes vos démarches pratiques sur le site internet officiel de la mairie :

www.rivieresurtarn.fr



Merci à Marie-Noëlle MORIN et Gabin PONS pour le relais de nos informations sur Facebook et Instagram.

A propos de votre SECURITE

Depuis le début du mandat, nous attachons beaucoup d'importance à votre sécurité. Cette année, plusieurs aménagements ont été faits en ce sens :

- Transformation des feux tricolores à proximité de l'école en feux récompenses (à noter une intervention de la Société EIFFAGE le 20/11/24 suite à vandalisme des caméras. Celui en face l'école passait du vert au rouge toutes les 18s sans qu'aucun véhicule ne passe.
- Barrière pour sécuriser les piétons pouvant tomber au niveau de l'accès à la Maison des Activités côté rue du Palier.



Nous avons poursuivi également les relevés de vitesses via les radars pédagogiques sur toute la commune. A ce titre, nous avons relevé des vitesses excessives dans Boyne au niveau de l'Hôtel du Viaduc. Avec le concours du département, nous avons fait un test de double écluse afin de réduire ces vitesses courant du mois d'Août, solution préférée aux « ralentisseurs plateaux » comme ceux de Pailhas, beaucoup plus contraignants pour les usagers.



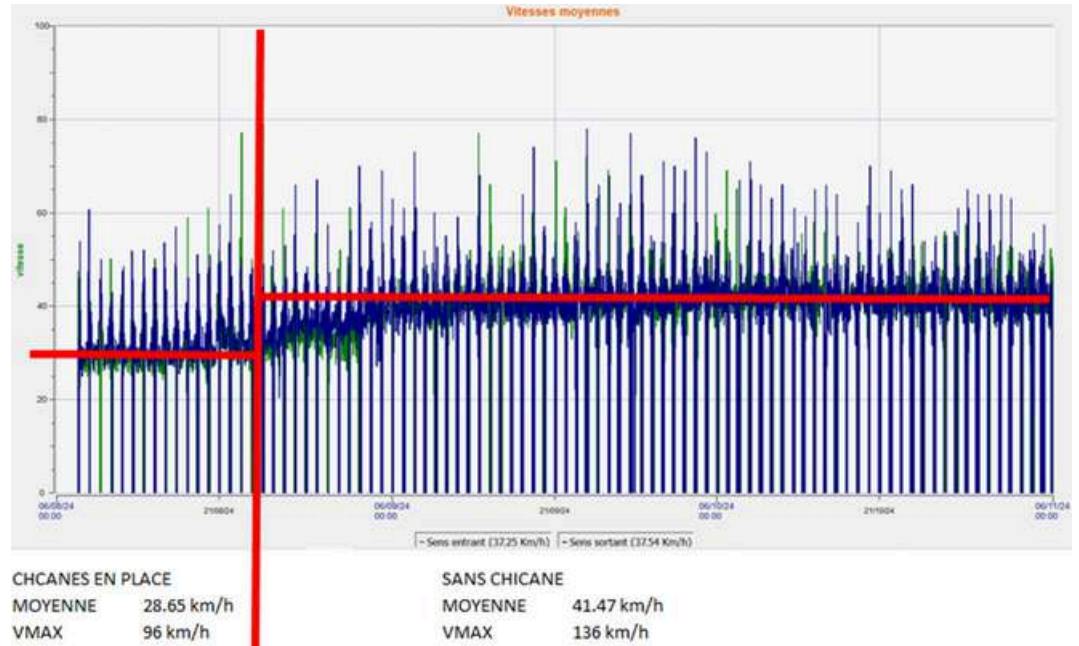
L'exploitation des données montre que la solution fonctionne avec une réduction des vitesses moyennes de plus 30%, et 99.38% des personnes respectant le 50km/h maxi contre 86.79% sans chicane.

A propos de votre SECURITE

Comme vous pouvez le voir sur la courbe ci-dessous, les vitesses sont remontées dès lors que les chicanes ont été enlevées, ainsi que les vitesses excessives avec 136km/h relevé devant l'hôtel ...



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



Actuellement, nous étudions aussi l'entrée de Rivière en venant de Millau (d'où le radar pédagogique en place). Sans parler de l'accident en marge de la fête de Rivière, il nous faut réduire la vitesse dans cette zone. Vous trouverez ci-dessous un avant projet de ce qui pourrait être envisagé. Des actions seraient aussi engagées par le département pour réduire la vitesse en amont du village (entre Quézaguet et Rivière sur Tarn). Ces aménagements sont inscrits dans le budget 2025.



A noter que fin 2024, la commune a investi dans 2 feux récompenses (idem celui d'Aguessac) que nous pourrions déplacer sur le territoire. Ils devraient être en service début 2025.

Christophe CARRAT
Troisième Adjoint délégué à la sécurité

Le mot des élus **BOYNE**

COEUR DE VILLAGE : l'aboutissement de l'espace de convivialité

Après un début d'année chaotique, les travaux de la tranche 2 ont repris. La pose de la halle s'est faite avec plusieurs mois de retard, ce qui a généré une désorganisation du chantier. Malgré cela, les revêtements de sol, l'abri bus, les toilettes publiques sont en cours de finalisation pour la plus grande satisfaction des habitants et usagers.



AVANT



EN COURS

EGLISE : un nouvel accès pour les Personnes à Mobilité Réduite



AVANT



EN COURS

En parallèle des travaux réalisés à la salle communale, les escaliers de l'église ont été modifiés afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder.

Les conseillers municipaux du village restent à votre disposition pour évoquer avec vous les projets en cours et à venir, et remercient les habitants pour leur compréhension et leur patience au cours de cette année de travaux !



Martine MABILDE
Pierrette PORTALIER
David PORTALIER

Le mot des élus LE BOURG



MEMOIRES DE L'ANNEE ECOULEE

Le 28 janvier 2024, entre Boyne et le Bourg, une impressionnante sortie de route, heureusement sans gravité, a été l'occasion de rappeler au Département la nécessité d'améliorer la sécurisation de la R.D.94 au niveau de ces virages dangereux.

RD94 EN TRAVERSE ET OPERATION COEUR DE VILLAGE

Une dizaine de réunions et visites sur le terrain ont sérieusement fait avancer ce projet dont l'étude est en cours avec la compétence de la Communauté de Communes pour le cahier des charges, du SIEDA pour l'enfouissement des réseaux, du service Départemental des routes pour l'aménagement de la voirie, du SIVOM et du CAUE pour les préconisations environnementales. Toutes ces études vont demander du temps.

ADRESSAGE

Le nombre de panneaux signalétiques et de numéros des destinataires est en cours de chiffrage. Les informations seront adressées à chaque habitation pour communiquer les démarches à effectuer.

ORAGES ET DEGATS

Depuis le bassin versant de Novis qui surplombe Les Bignous, l'orage du 7 octobre a drainé un important volume de gravats et déraciné plusieurs arbres qui ont pu être évacués avec la participation du Syndicat Mixte Tarn Amont.

Quelques jours après, la crue du 25 octobre est venue aggraver la situation en provoquant l'effondrement d'un mur de soutènement de la route du Samonta qui a été aussitôt déblayée bénévolement par Baptiste et Patrick.

ET AUSSI...

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, nous avons apprécié la rénovation du monument aux morts. Au cimetière, l'installation d'un columbarium est prévue pour répondre aux futures demandes. Nous devons prévoir la pose d'une rampe pour sécuriser cet espace.

Le 26 novembre, la ligne d'Orange-Télécom qui surplombe le pont n'a pas résisté à un engin de chantier trop haut qui passait par là ...ces fils gisant sur la chaussée comme pour rappeler qu'il est urgent d'enfouir ces réseaux.

Les conseillers municipaux du village restent à votre écoute pour faire remonter vos demandes auprès de la mairie : n'hésitez pas à nous interpeller.

Remerciements et félicitations aux habitants du Bourg qui ont contribué bénévolement à l'embellissement, l'entretien et la valorisation du village.



Anais MALIRAT et Alain VAISSETTE

Le mot des élus FONTANEILLES

L'HISTOIRE DES DEUX ECOLES DE FONTANEILLES

La loi du 16 Juin 1881 rend l'instruction primaire gratuite et celle du 28 Mars 1882 la rend obligatoire. On trouve la trace d'une école laïque à Fontaneilles dès 1881. Le village a alors 206 habitants et 23 enfants de 6 à 13 ans (âges de la scolarisation obligatoire). La première institutrice, Rachel Vernhes, n'est pas née dans la Commune et prend certainement à cœur son rôle dans ce petit village. Sa tâche n'est pas simple ; il faut lutter contre l'absentéisme, les paysans étant habitués à utiliser leurs enfants pour garder les animaux dans les champs ou à aider aux moissons. Elle restera près de 10 ans à son poste et sera remplacée, successivement, par Marie Girard, Claire Ducasse, Albine Alvernhe. Marie Girard et Albine Alvernhe quittent leur poste après leur mariage avec un instituteur. Elles rejoignent alors la grande ville (Millau).

L'enseignante qui a, certainement, marqué le plus le village, c'est Angèle Bousquet. Jeune institutrice de 20 ans née à Gabriac, elle prend son poste à Fontaneilles en 1904. Elle est alors célibataire et se marie trois ans plus tard avec Adrien Bousquet, le maréchal ferrant du village. Elle reste en poste à Fontaneilles jusqu'en 1937. Première habitante du village à avoir la télévision, certains se rappellent encore les séances de cinéma qu'elle organisait chez elle.

Ensuite les institutrices se succèdent : Jeanne Guttard, Irène Lapeyre, Juliette Aragon, Liliane Salgue, Simone Gallon, Mme Bêteille, Ginette Gayraud et enfin Arlette Proudhon. L'école ferme ses portes en 1973. Le bâtiment est loué comme habitation dans un premier temps puis vendu pour financer la rénovation de l'actuelle salle communale.

L'école libre était, à l'origine, un couvent de la congrégation des Sœurs de Saint Joseph. Cette congrégation religieuse, située à Veyreau, se vouait à l'éducation des enfants quelque soit leur origine sociale. La construction du bâtiment s'achève en 1848 mais on ne trouve la trace d'une occupation de religieuses qu'à partir de 1896. En 1901, le couvent semble de nouveau inoccupé et en 1906, Lucie Labaume, née Vacquier de Labaume, religieuse de son état, y vit avec sa nièce Laure Cure qui se mariera trois ans plus tard. C'est une religieuse qui prend sa place, Justine Rouquette, en temps qu'adjointe de l'institutrice libre.

L'école laïque de Fontaneilles et ses enseignantes ont marqué de nombreuses générations. Il y a eu cette enseignante qui préférait faire chanter les enfants ou faire du tricot en classe plutôt que de leur apprendre à lire et à écrire. Il y a eu cette autre enseignante qui emmenait ses quelques élèves en voiture faire du sport à Boyne. Il y a eu, enfin, cette enseignante qui faisait confectionner la gerbe du monument aux morts par ses élèves (élèves qui, de ce fait, étaient fiers de la déposer au pied du monument le jour des commémorations). D'autres se rappellent, également, s'être introduits dans l'école par la trappe du charbon pour s'amuser à mélanger encre noire et encre rouge pour que, le jour de la reprise, tous les élèves écrivent à l'encre violette. Et enfin, il y avait ce poêle qu'il fallait allumer le matin en hiver, chacun en ayant la charge alternativement. Certains se rappellent, également, de son odeur.

En 1905, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée et la propriété du couvent passe aux mains d'Augustine Fabre qui n'est autre que Sœur Sainte Irénée de la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph. On ne trouve aucune trace d'un lien entre Sœur Ste Irénée et le village de Fontaneilles mais on peut supposer que cette passation de propriété a permis aux sœurs de ne pas perdre le couvent. Sœur Irénée décède en 1916 et lègue ses biens à l'Abbé Cluzel pour qu'il en dispose au nom de l'Eglise. Le couvent est vendu 10 ans plus tard à Louis Lasmayous qui en fait son habitation principale.

Marie-Noëlle MORIN, Christiane GABRIAC et Bernard MAURY



Communauté de Communes

Millau Grands Causses

Le tri des biodéchets, on s'y met !

Chaque Aveyronnais produit en moyenne 207kg d'ordures ménagères par an. Plus que jamais il apparaît essentiel de réduire sa production de déchets, mais aussi d'augmenter la part de tri. Dans le sac noir, 30% des déchets n'ont pas leur place, ce sont les biodéchets. Leur tri est obligatoire depuis le 1er janvier 2024. Deux solutions sont proposées par la Communauté de communes :

- Le compostage

Le composteur individuel : la Com'com propose aux habitants du territoire un tarif préférentiel pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Le compostage collectif : une vingtaine de sites de compostage collectif sont d'ores et déjà à disposition des riverains à Compeyre, Compregnac, Le Rozier, Mostuéjols, Millau, Paulhe, Saint-Georges de Luzençon... et prochainement à Aguessac

- Les sacs orange

Les sacs orange et les bioseaux sont distribués par la mairie de votre commune, pour les nouveaux habitants

- Et toujours le tri des emballages

Les emballages plastiques, métalliques en carton et les papiers sont à trier et déposer dans les bacs dédiés. Des cabas réutilisables sont disponibles en mairie pour les nouveaux arrivants ou pour tout échange (penser à rapporter le cabas hors d'usage).



Crédit : Millau communication pour la CCMGC

Plongez dans le complexe sportif Alice Milliat !

L'équipement communautaire a ouvert mi-juin 2024. Il réunit une salle d'escalade, un centre aquatique et un espace bien-être dédié à tous les publics.

Pour nager, les différents espaces sont adaptés à tous les besoins : nager en loisirs ou en compétition, apprendre à nager, jouer ou se détendre.

Côté eau, il comprend un bassin extérieur de 50 mètres fonctionnant toute l'année, un bassin secondaire, couvert, à dominante éducative et ludique ; un bassin couvert familial de loisirs et de détente ainsi qu'une aire de jeux d'eaux.

Côté grimpe, la salle artificielle d'escalade de 500m² comprend une salle de loisirs et une salle de compétition nationale. Enfin le complexe est doté d'un espace détente (sauna, un hammam, salle de musculation et de stretching).

Cet équipement est doté d'une architecture bioclimatique et sa pompe à chaleur géothermique permet de fournir environ 80% de l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

La gestion et l'exploitation de cet équipement est confiée à la SAS Aqua Grimpe Millau Grands Causses.

Les habitants de la Communauté de Communes bénéficient du tarif réduit pour accéder à l'espace aquatique et à l'espace grimpe. Les informations et tarifs sur www.complexealicemilliat.fr

Des nouvelles de... SAINT HILARIN

L'aménagement du méandre du Tarn à Saint-Hilarin est un projet ambitieux qui a été initié dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau 2014-2018 par la Communauté de communes Millau Grands Causses. Il vise à restaurer l'espace naturel de mobilité de la rivière Tarn et réduire la vulnérabilité des biens dans son emprise d'inondation.

Le 1er avril 2018, le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont (SMBVTAM) a été créé et la Communauté de communes Millau Grands Causses a transféré sa compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)" au syndicat, ainsi que tous les projets en cours, dont celui-ci. Le projet a donc été poursuivi en étroite collaboration avec la commune de Rivière-sur-Tarn, la Communauté de Communes et le Camping Le Peyrelade.

Il concerne un linéaire de rivière de près 1300m dont 550m de berges réaménagées dont les objectifs sont :

- S'adapter au changement climatique en réduisant la vulnérabilité des biens et des personnes,
- Préserver, restaurer et gérer durablement la biodiversité in situ,
- Redonner à la rivière son espace naturel de mobilité.

Les travaux vont également permettre une amélioration du cadre de vie pour les habitants et les usagers du site. Pour rappel, le Tarn est une rivière non domaniale et, par conséquent, ses berges appartiennent à des propriétaires privés. Les acquisitions foncières menées depuis plusieurs années, ont permis de rendre public plus de 8 000m² de terrain cadastré en bordure immédiate de la rivière. Ces parcelles seront des espaces naturels, ouverts à tous pour des activités de pleine nature et de détente. Elles devront se faire dans le respect de la fonctionnalité des milieux aquatiques et de la biodiversité.

L'ensemble des autorisations de travaux ont été obtenues, après des études techniques et des inventaires écologiques.

Plus de détails sur ce projet sur la plaquette d'information disponible à la mairie de Rivière-sur-Tarn ou sur le site internet du Syndicat Tarn-amont <https://www.tarn-amont.fr/zone-dexpansion-de-cruce-zec>. ou en contactant directement le Syndicat Tarn-amont au 04 66 48 47 95 ou par mail à contact@tarn-amont.fr.



Photo de la berge en 2011



Photomontage de la berge après travaux

Concrètement les travaux consistent à :

- 1- la démolition d'un bâtiment en ruine ainsi que l'enlèvement des anciens bassins de décantation de la centrale à béton,
- 2- le recul de la berge d'environ 15m,
- 3- le remodelage des berges en pente douce avec un tri des matériaux. Les graviers, cailloux et blocs naturels seront déposés sur les plages, à la fois dans le lit de la rivière et sur les zones de surlargeurs. Les matériaux impropres (bloc béton, bitume, ferraille,...) seront évacués en décharge agréée.
- 4.1- l'enlèvement de 11 emplacements de camping en zone inondable, en bordure immédiate du Tarn et le réaménagement des emplacements de deuxième rang.
- 4.2- la relocalisation de 16 emplacements en zone non inondable ou dans une moindre mesure (inondée pour crue décennale ; c'est le débit d'une crue qui a une chance sur dix d'être atteint chaque année) sur 2 paliers. Le terrassement se fera en déblais avec export des matériaux en décharge agréée.

Des arbres et des arbustes seront plantés le long des berges et sur les talus afin de reconstituer et améliorer la continuité écologique. Au total, une quarantaine d'arbres et plus 6500 boutures, arbustes seront plantés. Les travaux sont réalisés en 2 phases :

- Phase 1 (Novembre 2024 à mars 2025) : travaux dans le versant
- Phase 2 (Septembre 2025 à fin mars 2026) : travaux en berges

Les dépenses pour cette opération s'élèvent à 1 393 957€ HT. Les travaux sont financés et soutenus par plusieurs partenaires et sont répartis comme suit :

Agence de l'eau Adour-Garonne* 876 800€	Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée* 185 910€	Conseil Départemental de l'Aveyron** 18 018€
-----------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

* Appel à projets « restaurons et valorisons les zones inondables »

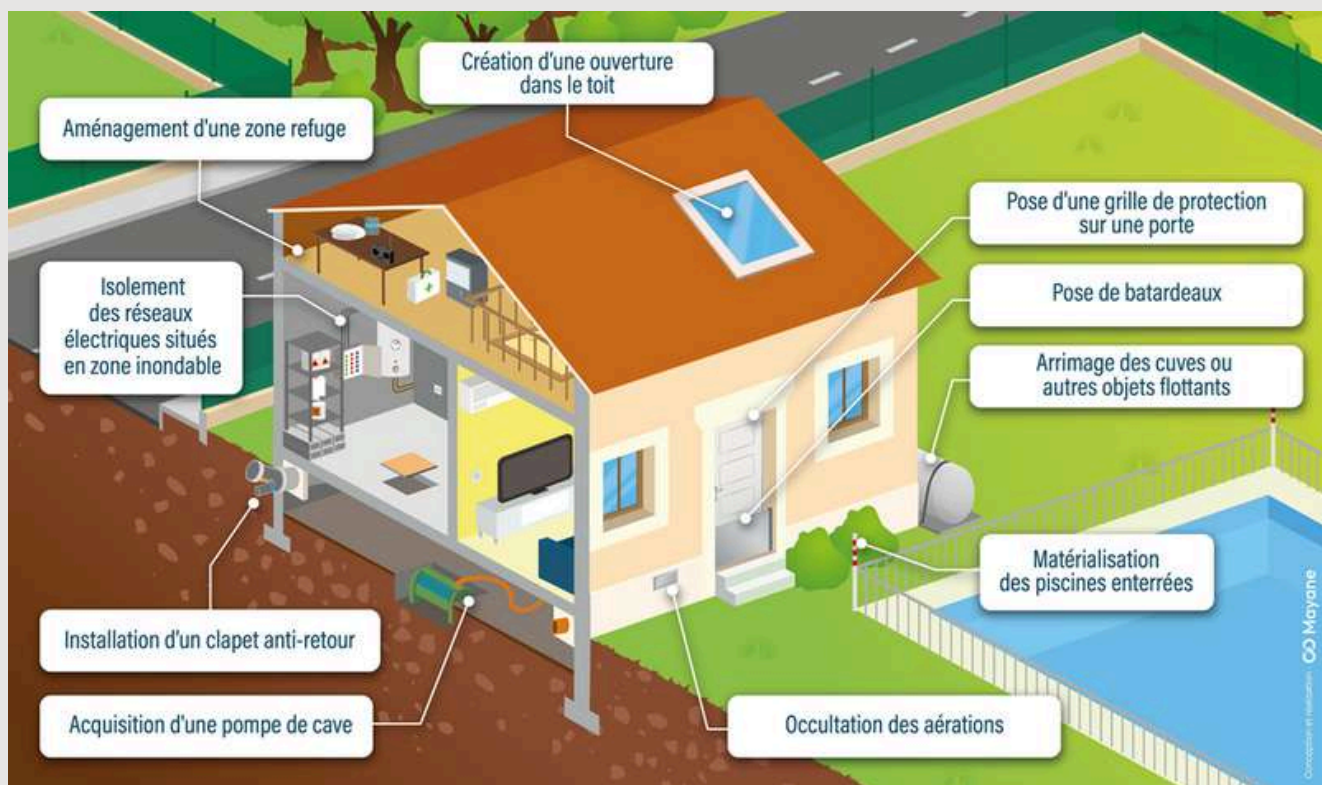
** Intervention en matière d'aménagement des rivières

L'autofinancement des travaux revient au Syndicat Tarn-amont et est pris en charge par la Communauté de Communes de Millau Grands Causses.

Opération TARN'ALABRI



Pour réduire la vulnérabilité de son bien aux inondations, le dispositif Tarn'Alabri démarre sur la commune ! Porté par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont, en partenariat avec la Mairie, le dispositif Tarn'Alabri prévoit un accompagnement gratuit des propriétaires, des gestionnaires d'habitations, d'entreprises ou de campings situés en zone inondable.



Le diagnostic, financé à 100%, permet d'évaluer le risque par un expert, puis d'apporter des solutions de protection structurelles et organisationnelles, adaptées à l'exposition du bien (batardeaux, rehausse des installations électriques, informations relatives à la gestion de crise, comment élaborer son kit d'urgence, etc.).

Les aménagements proposés lors du diagnostic font également l'objet de subvention pour leur mise en œuvre, jusqu'à 80 % du montant total des travaux.

Pour joindre le Syndicat Tarn-amont et vous inscrire dès à présent :
07.56.10.92.31
alabri@tarn-amont.fr



Action du PAPI Tarn-amont 2024-2029

BREVES

NOUVEAUX ARTISANS ET COMMERCANTS

Après le départ en retraite de Didier GAYRAUD en février 2023, il a fallu attendre quelques mois avant de voir rouvrir la boulangerie de Rivière-sur-Tarn. C'est le millavois Dimitri BLANC qui a repris le commerce et le jeudi 9 mai 2024, la Boulangerie des Grands Causses a rouvert ses portes, avec une offre bien achalandée, dans un cadre moderne et accueillant, après plusieurs semaines de travaux.

A Boyne, depuis le mois de juin 2024, Erwan BLAY a repris le commerce précédemment Boucherie Viala. Il a conservé le point épicerie et dépôt de pain, et a enrichi l'offre par son activité de Pizzas à emporter. Un nouveau service apprécié des habitants de la vallée !



15EME ANNIVERSAIRE POUR MC COIFFURE

C'est le 3 mai 2024, entourée de ses clients et amis, que Marie-Pierre VERGONNIER a fêté les 15 ans de son salon de coiffure MC Coiffure, installé route des Gorges du Tarn, à la sortie de Rivière.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE RIVIERE SUR TARN

Nous sommes 9 jeunes de 10 à 14 ans et nous composons le conseil municipal des jeunes de Rivière-sur-Tarn.

Nous venons des 4 villages de la Commune.

Pour cette année, nous allons organiser des activités autour de la découverte des vautours : visite de la maison des vautours, rencontre avec les LPO, rencontre avec les agriculteurs de la commune, exposition de photos et de dessins.

Si vous avez envie de vous joindre à nous, n'hésitez pas à contacter la mairie, avec l'accord de vos parents. 😊



RAPPEL SUR LES CHATS

Vu les proliférations de chats errants dans nos quatre villages, provoquant nuisances diverses, tensions de voisinage et problèmes sanitaires, nous rappelons aux propriétaires d'animaux de ne pas laisser divaguer leur chat s'il n'est pas stérilisé. La stérilisation est à réaliser auprès d'un cabinet vétérinaire. D'autre part, pour la bonne tenue et la propreté de notre commune, il est rappelé que le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit par la loi car il favorise les nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et la prolifération, voire l'installation, de colonies de chats non stérilisés.

FRELONS ASIATIQUES : pensez au piégeage !

Avant toute intervention sur un nid de frelons asiatiques, vous devez contacter le référent de la commune de Rivière-sur-Tarn : Monsieur Alain VAISSETTE : 06 37 83 17 32 / 05 65 62 61 27 que nous remercions pour son action efficace en ce domaine.

Toute intervention ne se conformant pas à cette démarche reste à la charge du donneur d'ordre, en référence à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2014. Nous remercions les habitants qui ont participé à la localisation de certains nids de frelons. Cette année, il a malheureusement été observé une augmentation du nombre de frelons, ce qui nous donne l'occasion de rappeler l'importance du piégeage de printemps.



CARTE JEUNES pour les 12-20 ans

Tu as entre 12 et 20 ans et tu es domicilié sur la commune de Rivière-sur-Tarn ? Grâce au partenariat entre ta commune et la ville de Millau, tu peux bénéficier de la CARTE JEUNES !

Avantages offerts par la Carte Jeunes :

1. Stade d'Eaux Vives : période estivale location de matériel sur deux activités avec accès au bassin sur une durée de 2H, au tarif de 5,50 € au lieu de 16,00 €
2. Théâtre de la Maison du Peuple : tarif de 5 € sur tous les spectacles
3. Cinéma « Les Lumières de la ville » : quatre entrées à 3,50 € par an (au lieu de 7 €)
4. Formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) : une réduction de 70 € par session réalisée à Millau par l'IFAC
5. Réductions chez une trentaine de commerçants partenaires (loisirs, habillement, restauration rapide, écoles de conduite, coiffure/esthétique, vélo/moto, équipement de sports..)

Ta « Carte Jeunes » te sera remise gratuitement à l'Hôtel de Ville de Millau au guichet unique sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une carte d'identité et d'une photo d'identité à coller sur la carte.

CIMETIERES ET MONUMENTS AUX MORTS

Cette année, dans le cadre d'une amélioration des services proposés aux habitants, le cimetière de Rivière-sur-Tarn s'est doté d'un caveau communal et d'un ossuaire permettant la reprise de concessions à l'état d'abandon. Les 3 autres cimetières de la commune (Boyne, le Bourg et Fontaneilles) vont également être équipés d'un columbarium pour urnes funéraires.

Enfin, les 4 monuments aux morts de la commune ont été entièrement restaurés par un marbrier.



LES TRAVAUX

du service technique

Entretien de la voirie et des espaces verts, débroussaillage, maçonnerie, travaux sur les bâtiments communaux et l'école, nos agents du service technique sont polyvalents et sur tous les fronts.

Voici, parmi tant d'autres, quelques unes de leurs réalisations 2024.

FONTANEILLES



- Isolation et aménagement des combles à la salle du Cantou.



LE BOURG

- Rampe de l'église
- Travaux d'entretien



PEYRELADE

- Remplacement de la barrière de sécurité sur le hameau de Peyrelade



LES TRAVAUX

du service technique

ET AUSSI...



RENOVATION DES BOUCHES A INCENDIE



POSE DE PANNEAUX POUR L'ISOLATION PHONIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE



AMENAGEMENT DU FUTUR LOCAL MEDICAL



TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX ET GENDARMERIE



Qu'ils soient remerciés pour leur implication et la qualité de leur travail !

LES SERVICES

A NOTER !

Permanences régulières des
assistantes sociales et du service
"Je rénove avec la Com Com"

Renseignements en mairie.



SERVICE ADMINISTRATIF

Alexandre BALDET

Patricia LASSAUVETAT

Natacha UNAL

Ouverture au public :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI
de 8H30 à 12H30

Projets communaux, Etat-Civil, urbanisme,
comptabilité, budget, paye, personnel,
communication, logements communaux...



LA POSTE AGENCE COMMUNALE

Mireille RASCALOU

Ouverture au public :

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8H30 à 12H

Heure limite dépôt courrier et colis : 12H

Service courrier et colis

Réexpédition de courrier

Services financiers de dépannage



FRANCE SERVICES

Jessie BUSSONNET et Virginie MARRO

Ouverture au public :

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8H30 à 12H30

Mercredi matin sur rendez-vous

Lundi après-midi sur RDV de 14H30 à 18H30

Accompagnement dans la réalisation de vos
démarches administratives : La Poste, CAF, Retraite,
Pôle Emploi, Assurance maladie, Impôts, Cartes
grises, Ma Prime Rénov', Litiges, Aide aux victimes,
accès Internet.

merci !
à l'ensemble du personnel communal
pour son investissement au quotidien.

LES SERVICES

SERVICE TECHNIQUE

de gauche à droite :
Jean-Marie LASMAYOUS
Roland VAISSETTE
Maxence VAISSETTE

Entretien des bâtiments communaux,
espaces verts, fleurissement, voirie, travaux.



EQUIPE SCOLAIRE

de gauche à droite :
Anne-Laure FROMENT GAVEN
Aurélie BOYER
Virginie MARRO
Valérie JEAN

Accompagnement des enfants en classe,
garderie, service cantine, entretien des
locaux.



Départ à la retraite



Le 30 avril 2024, entourée des Elus de la commune, de ses collègues, des enseignantes et de nombreux enfants, Joëlle SALGUES a fêté son départ à la retraite après 23 années en tant qu'ATSEM dans les écoles de Boyne et de Rivière.

Monsieur le Maire a salué le travail de Joëlle et sa disponibilité pour la commune, et lui a adressé ses meilleurs vœux pour une retraite bien méritée !



Nos adieux à Yve...

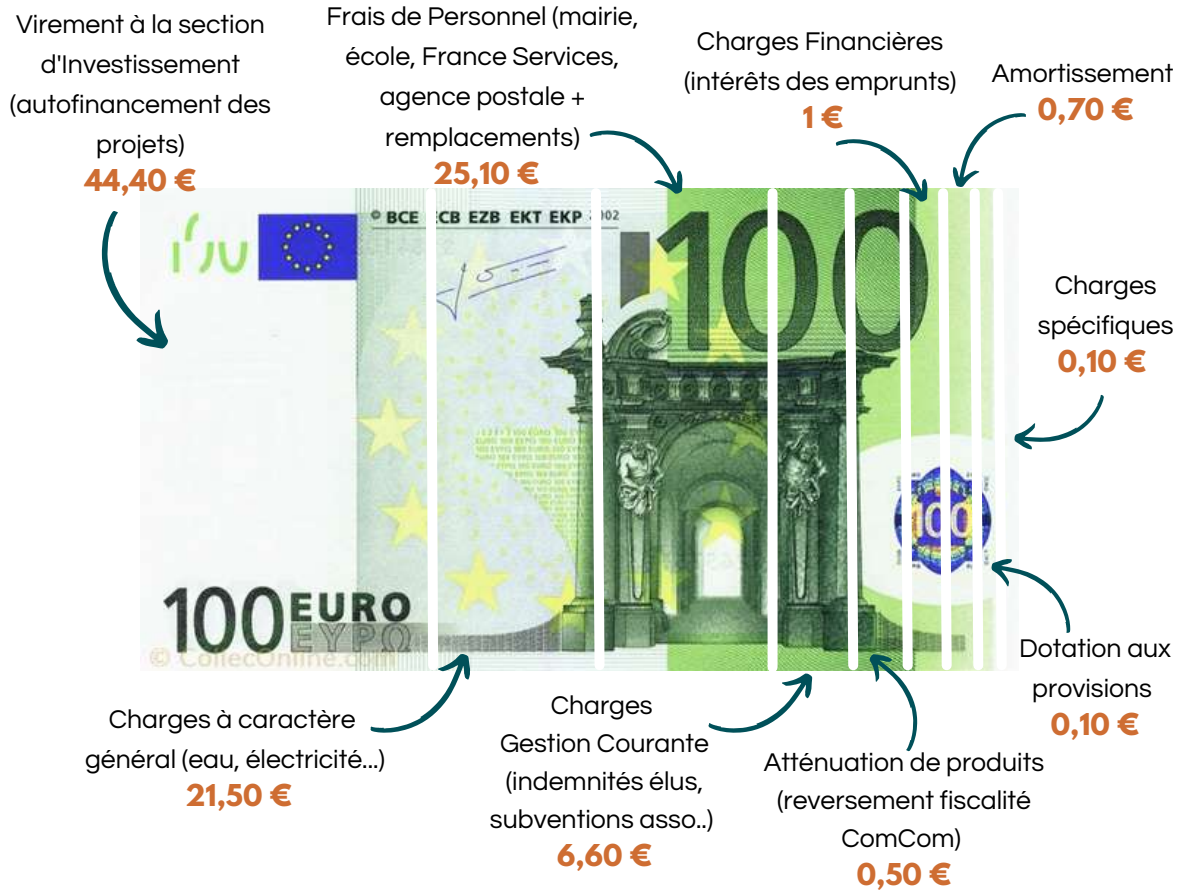


L'année 2024 a aussi été marquée par le décès d'un ancien collègue et ami, figure du village, Yve CARTAILLAC, employé communal du service technique retraité, qui nous a quitté bien trop tôt, après un dur combat contre la maladie...

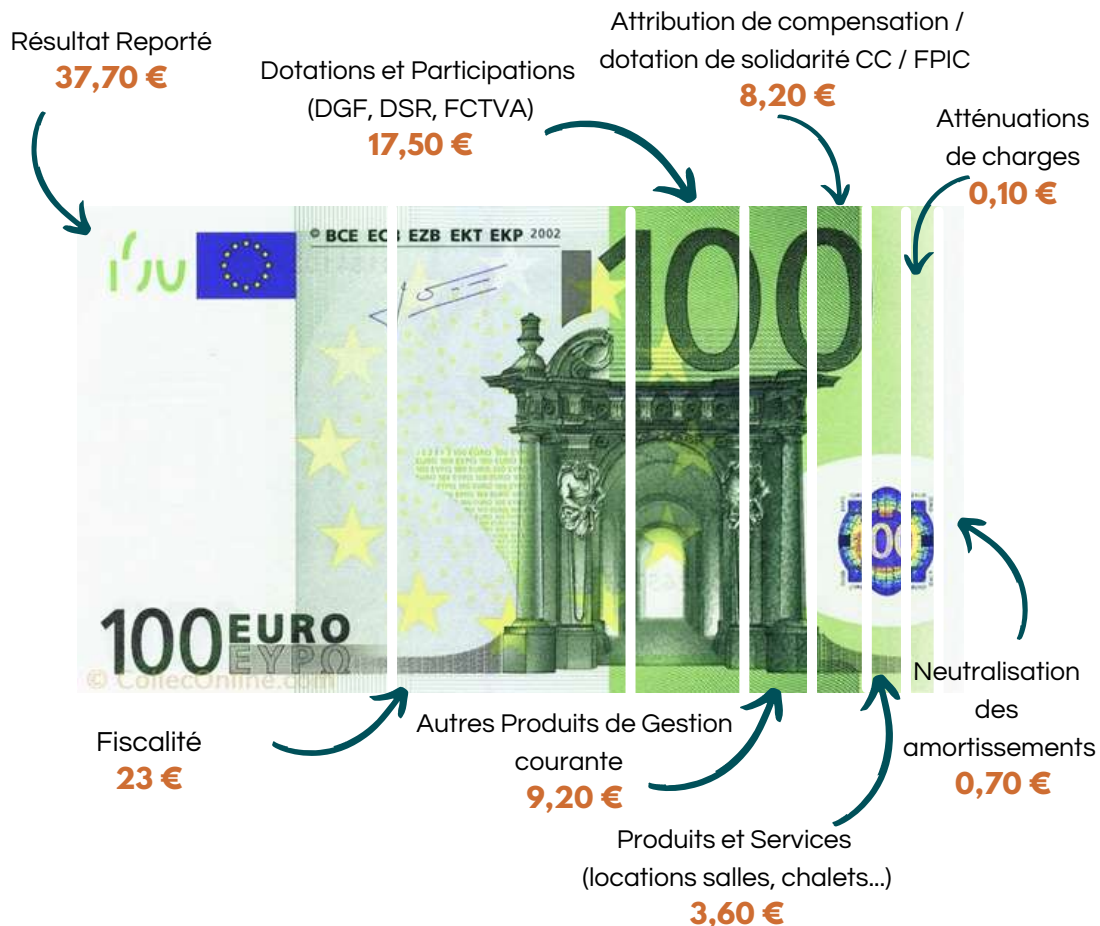


Section de fonctionnement
équilibrée à hauteur de 1.734.000 €

Dépenses



Recettes



BUDGET

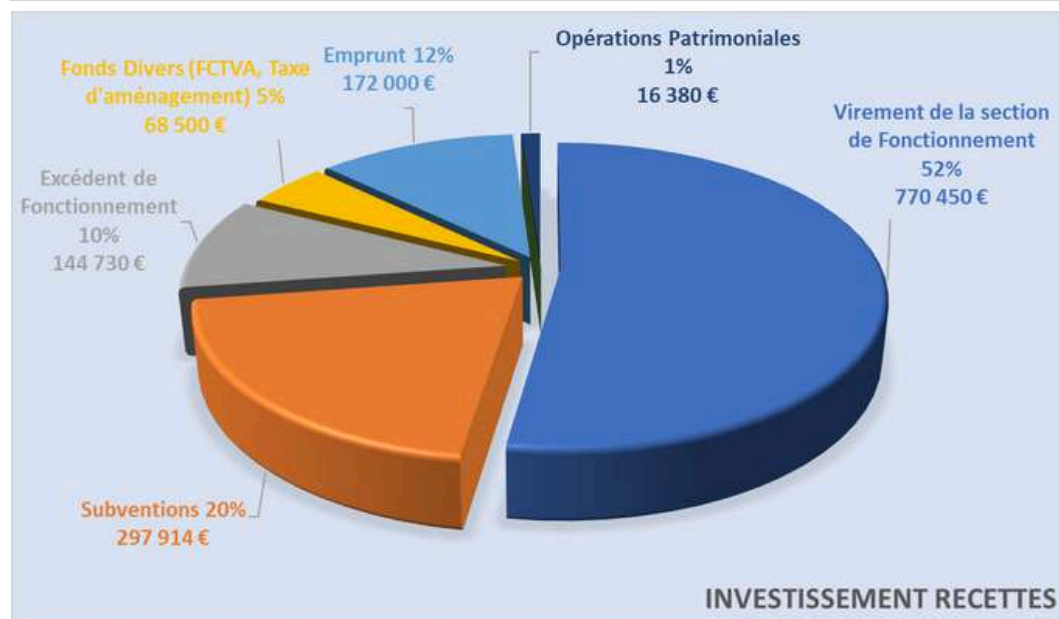
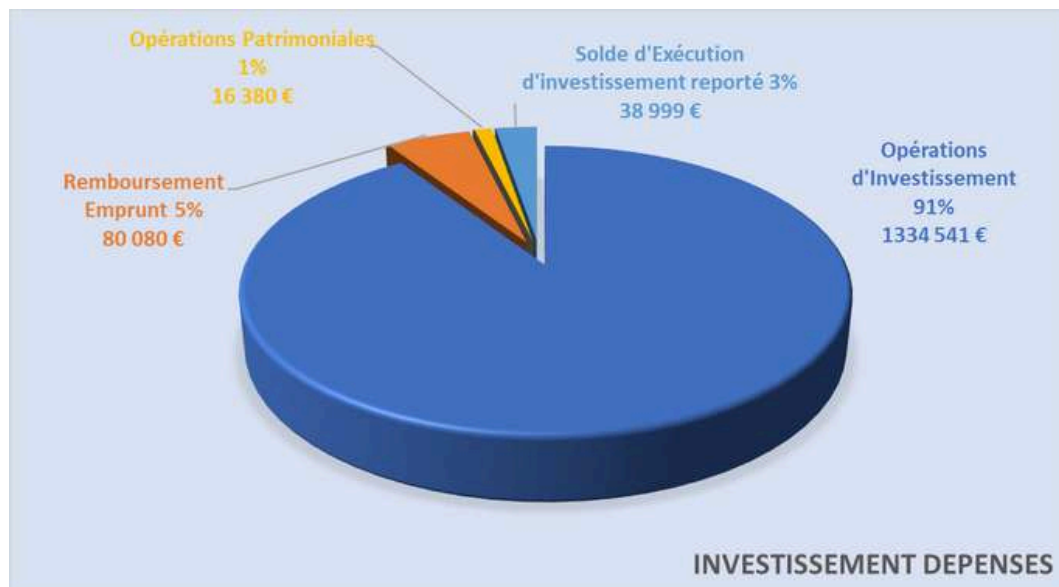
fonctionnement

Section d'investissement

1.470.000 € d'investissements budgétisés en 2024

BUDGET

investissement



Le point sur ...



LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

Les principales ressources de Fiscalité Directe Locale perçues par les communes sont la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, la Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties et la Taxe d'habitation.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, la Commune de RIVIERE SUR TARN fait partie des communes qui, sur l'ensemble du territoire national, ont reconduit les taux communaux votés par les membres du Conseil Municipal à l'identique de 2023.

Il est bon de rappeler que ces taux n'ont pas évolués et sont identiques à ceux votés depuis 2018.

Au niveau national :

Évolution entre 2023 et 2024 des taux communaux votés

Taxe	TFPB		TFPNB		THS	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Reconduction	28 674	82,1	29 291	83,9	28 265	81,0
Baisse	409	1,2	407	1,2	361	1,0
Hausse	5 832	16,7	5 217	14,9	6 289	18,0
Total	34 915	100,00	34 915	100,00	34 915	100,00

Les opérations d'investissement 2024 (projets communaux)

Dans un contexte sociétal de plus en plus difficile, le Conseil Municipal souhaite malgré tout continuer ses opérations d'investissements :

- Acquisition de Terrain
- Travaux de rénovation au Village de Vacances
- Travaux d'éclairage public (Passage en LED sur l'ensemble du territoire)
- Aménagement du Cœur de Village de Boyne
- Aménagements de sécurité (voir en page 8)
- Plan d'adressage communal (voir en page 4)
- Fourniture et Pose de Panneaux Photovoltaïques Salle des Fêtes de Boyne
- Enfouissement des réseaux Secs Rue de l'Amitié
- Réalisation d'un Ossuaire, d'un Caveau Communal, Fourniture et Pose de 4 cases de Colombarium aux Cimetières de Fontaneilles, de Boyne et du Bourg
- Réfection des 4 Monuments aux Morts.

Du côté de la BIBLIOTHEQUE



La carte est
GRATUITE!

NOTRE BIBLIOTHÈQUE LIEU D'ÉCHANGE, DE CONVIVIALITÉ ET DE CULTURE !

Dans une période où les budgets concernant la culture rétrécissent dangereusement dans notre pays, la municipalité de Rivière sur Tarn continue à soutenir sa bibliothèque communale avec un budget conséquent pour acheter des livres.

C'est ainsi que le samedi 12 octobre nous avons pu présenter de nombreuses nouveautés à nos lectrices et lecteurs qui ont pu assister à une séance de lecture d'extraits à la bibliothèque.

Dans le même temps une exposition sur le Renard a été accompagnée de lectures aux classes, d'un concours de dessins et le support d'activités scolaires ; merci aux enseignantes qui ont participé.

Le samedi 14 décembre les enfants étaient invités à une animation autour des contes et des albums de Noël.

Nous démarrerons la nouvelle année avec une belle initiative : dans le cadre des Nuits de la Lecture, le vendredi 24 janvier, nous inviterons les habitants à participer à une évocation des légendes locales.

Nous préparons activement le printemps en lançant l'ouverture d'une grainothèque à la bibliothèque. Collectez d'ores et déjà vos graines potagères, vos semis de fleurs dans des enveloppes pour l'alimenter, favoriser les échanges de graines et de savoirs de chacune et de chacun. Ce projet sera accompagné d'animations concernant graines, plantes, jardin avec la présentation de plusieurs documentaires et albums sur la question. Nous avons postulé auprès de la Médiathèque Départementale, pour la venue d'un spectacle à la salle des Fêtes et attendons leur réponse.

Nous faisons appel à votre contribution, communiquez nous vos idées, vos propositions !

Nous vous rappelons que la commune propose la carte gratuite afin de permettre à tous d'avoir accès aux livres, CD, DVD.

Plus que jamais nous souhaitons que notre bibliothèque soit un lieu d'échange, de convivialité et de culture !



LES HORAIRES :

lundi de 9h30 à 11h30
mardi de 18h30 à 19h30
mercredi de 16h à 18h
samedi de 10h à 12h

TEL : 05 65 59 98 77



Du côté de la GENDARMERIE



Présentation de la brigade :

De gauche à droite

Le gendarme PISTORESINI Bastien
La Maréchal des logis chef COOREVITS Lucie La
gendarme REVEL Amélie
L'adjudant MARTINEZ Loïc
Le gendarme VALLÉE Jean-Antoine
L'adjudant COMPAN Mawrick - Commandant de
brigade

Merci aux gendarmes pour leur présence au quotidien,
au service de notre sécurité.

Tel : 05 65 59 81 03

Demande d'intervention ou URGENCES

POLICE : 17

POMPIERS : 18

SAMU : 15

Horaires :

Le lundi de 8h à 12h

Le mardi de 8h à 12h

Le mercredi de 8h à 12h

Le jeudi de 14h à 18h

Le vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 8h à 12h

Le dimanche de 15h à 18h

Jours fériés : 9H-12H / 15H-18H

en fonction de la demi-journée
d'ouverture.

Rappel de vos OBLIGATIONS



Tu as 16 ans ? Pense à ton recensement !
Renseigne-toi en mairie.

Parcours de citoyenneté 3 étapes obligatoires



1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense et
Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire
aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts,
maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



Pour savoir si vous êtes concerné par
l'obligation légale de débroussaillage,
vous pouvez contacter la mairie,
la préfecture ou vous rendre sur
feux-foret.gouv.fr

ECOLE PUBLIQUE

Marie Rouanet

La vie de l'école...

L'école accueille 98 élèves répartis dans cinq classes.

Deux classes maternelles : classes de Mme Châtelain et Mme Portalié

Trois classes élémentaires : Mme Aigouy-Abriol (CP-CE1), Mme Allingri/Mme Lardet (CE1-CE2), Mme Charlet (CM1-CM2)

Contact :

Tel : 05 65 59 81 55

E-mail :

ce.0120588Z@ac-toulouse.fr



*Spectacle de fin d'année sur le thème
du sport et des Jeux Olympiques*



ECOLE PUBLIQUE

Marie Ronanet

Une année riche en projets sportifs et artistiques...



Séance de baby hand avec les maternelles en partenariat avec le SOM Millau



Participation aux olympiades scolaires au Parc des sports de Millau



Passage de la flamme olympique à Millau le 18 mai



Peinture de la fresque du préau avec Yep Productions



Visite de la caserne des pompiers pour les maternelles

VIE ASSOCIATIVE

ACALP : CHATEAU DE PEYRELADE

Une saison qui s'agrandit à Peyrelade !



Durant l'année 2024, c'est avec un grand plaisir que nous avons profité d'une très bonne année malgré la légère baisse générale du tourisme dans la région.

Le site, ouvert du 6 avril au 3 novembre, a accueilli 21200 visiteurs, un très bon chiffre, malgré la baisse du mois de Juillet. Les familles sont toujours aussi nombreuses à venir découvrir les animations et les nouveautés proposées à Peyrelade.

Le hors saison bat son plein à la forteresse avec une augmentation importante du public pour le mois d'avril et son retour de la chasse aux œufs qui a su conquérir le public, ainsi que le mois d'Octobre qui fait revenir en fin de saison l'animation Halloween, avec un chiffre record d'entrée cette année (total de 780 personnes sur les deux mercredis de la Toussaint).

Fort de ces résultats très encourageants, l'association ACALP doit beaucoup à ses bénévoles, qui, cette année encore, ont montré leur présence et leur implication que ce soit dans les animations (Halloween, Chasse aux Œufs, Journées Enfants, etc...) ou dans les différents travaux pour entretenir le lieu.

La Forteresse prépare de nouveaux projets pour accueillir toujours dans de meilleures conditions ses visiteurs et leur offrir de nouvelles animations et expériences de visites.



C'est aussi une année de transition, car après dix années de services, c'est le départ de Jessie Brunel en tant que salarié de l'association qui passe le flambeau à Vincent Donnay. L'association est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés pour aider à animer, entretenir et faire vivre la forteresse. L'association remercie les commerces et les artisans qui l'aide tout au long de l'année.

N'hésitez pas à demander votre carte de membre (10 €) et devenez Seigneur de Peyrelade !



Tel : 05 65 62 21 34 / E-mail : contact@chateaupeyrelade.com

Ouvert d'avril à Toussaint.

Horaires et infos sur : www.chateaupeyrelade.com

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CAVES A VIN D'ENTRE DEUX MONTS

2024 : traditions gardées !

Cette année, avec sa musique et ses chants irlandais, le trio O'Dinkys a enchanté à nouveau le site des caves d'Entre-Deux-Monts. L'association y a aussi proposé cet été un concert de Swing avec « Garden Swing ».

Elle a également organisé, fidèle à la tradition:

- le déjeuner aux Trénels et tête de veau à Fontaneilles,
- le repas du berger aux caves,
- la randonnée gourmande qui a mené les participants au Piédestal avant de redescendre déguster vins locaux et spécialités régionales au Château de Peyrelade et à Fontaneilles, puis rejoindre les caves où un repas les attendait,
- les visites guidées des caves avec collation et découverte des vins des viticulteurs de Rivière et de Boyne.

Pour préserver la beauté du site, la lutte contre la pyrale du buis s'est poursuivie cette année avec l'aide précieuse de la mairie.

Pour 2025, l'association a de nouveaux projets, présentés à son Assemblée Générale du 7 décembre 2024. Vous pourrez les découvrir sur son site internet, sur les sites de la mairie de Rivière sur Tarn et en rejoignant l'association.

Bonne année à tous !

Tel : 06 77 05 40 62 / 06 60 19 87 76

E-mail : cavesentredeuxmonts@gmail.com / Site : cavesentresdeuxmonts.fr



Caves à Vin
d'entre
deux Monts



SIVOM TARN ET LUMENSONESQUE

Une année 2024 compliquée... Bienvenue 2025 !

En effet l'administratif prend une part de plus en plus importante pour la gestion de la structure. Une secrétaire à mi-temps est venue renforcer les effectifs. Des contretemps venant les uns derrière les autres, nous ont empêché de facturer normalement (une rigueur dans les dépenses a été obligatoire, n'ayant pas de rentrée financière).

Nous avons voulu nous mettre en phase avec les souhaits de la DGFIP, cela a pris plus de temps qu'espéré. Les planètes de la gestion informatique ne s'alignant pas entre les structures : compliqué et usant pour les secrétaires. Les factures sont arrivées tardivement suite à toutes ces péripéties. Normalement pour 2025, tout devrait bien aller, sauf si dans les hautes sphères de la technocratie, un décideur le voit autrement. Techniquement, le réseau se porte bien. Si ce n'est sur une commune où des réseaux posés en 2020 font preuve de qualité médiocre générant des ruptures de raccord et donc des fuites. En 2025, le SIVOM gèrera les réseaux de Mostuéjols. Ceci créé une belle entité pour la vallée et nous pourrions avoir une gestion professionnalisée, ce qui est de plus en plus important au regard des normes et contraintes légales. Je me permets de rappeler que l'eau est un bien à protéger en raisonnant son usage. Je souhaite à toutes et tous les habitants une belle Année 2025, santé surtout.

Tel : 05 65 59 82 07 / E-mail : secretariat@sivom-tarn-lumensonesque.fr

Le président du SIVOM TL

VIE ASSOCIATIVE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE de la Vallée du Tarn :

Tous et toutes ensemble pour une Vision Vallée !

La Convention Territoriale Globale de la Vallée du Tarn est en train d'être renouvelée !

Grâce au travail des élu.e.s, habitants et acteurs de la Vallée de la petite enfance, enfance, jeunesse et vie sociale, 2024 est l'année du bilan de la première convention et de son renouvellement pour 2025-2029. Mais pas que !

Nous avons avancé dans les autres projets :

- Les travaux pour la crèche ont été validés et ils commenceront en 2025.
- La nouvelle directrice du centre de loisirs, « 123 Soleil » a pris ses fonctions avec l'accompagnement de l'ancienne qui s'absente pour une année.
- La future Maison des Assistantes Maternelles de Fenaille prend forme pas à pas.
- Le Relais Petit Enfance de Séverac, a pris son poste sans difficulté et les assistantes maternelles de la Vallée sont ravies de son accompagnement (pour toute information sur la garde de vos enfants, vous pouvez le contactez au : 07 70 15 54 87 cabriole.frseverac@gmail.com .
- Le Projet Educatif Territorial plan mercredi (PEDT) a très bien fonctionné au long de 2024 (coopération entre les élu.e.s, 3 écoles publiques de la Vallée, le centre aéré « 123 Soleil » et les bibliothèques). Il est prévu une grande action au printemps 2025 où toutes les écoles de la Vallée seront associées (publiques et privées), les Associations de Parents des 4 écoles et l'association des Aînés d'Aguessac (et peut être d'autres associations de la Vallée !). Un beau projet Vallée ! Plus d'informations prochainement.
- Pour finir, le Petit Collectif de Parentalité continue à avancer pas à pas : toute personne qui veut participer est la bienvenue !



Pour plus d'information,
sur tous ces sujets :
Amaia ZABALO Chargée
de Coopération.
ctgvalleedutarn@gmail.
com
Tel : 06 27 59 87 25



La crèche Copains-Câlins...

La crèche "copains câlins" accueille des enfants de la Vallée du Tarn de 2 mois 1/2 à 6 ans. Avec un agrément de 22 places simultanément, la crèche propose deux types d'accueil : régulier et occasionnel.

En 2024, les professionnels de la crèche continuent à évoluer dans le dynamisme.

De nombreux projets sont en vue pour les enfants accueillis et leurs familles mais aussi des projets tournés vers les familles de la Vallée en proposant des ateliers parents/enfants, dont le sujet de cette année est le SPORT chez le jeune enfant.

Le bureau de parents bénévoles, dont Cédric CAPONE est le président assure la gestion administrative de la structure avec la directrice, Montserrat ZOYO ALBALA. Les communes de la Vallée du Tarn (Aguessac, Paulhe, Rivière sur Tarn, Compeyre, La Cresse, Mostuéjols et Verrières) sont propriétaires des locaux et assurent l'entretien et l'évolution des travaux qui auront lieu prochainement.

En interne, l'équipe continue à se former sur la communication et les relations entre les enfants, parents et professionnels. Ils continuent à bénéficier des analyses des pratiques professionnelles. La crèche accueille des stagiaires et les accompagne tout le long de leur stage.

Multi-Accueil associatif
des Gorges du Tarn Copains-
Câlins

5 Lotissement du Bosquet
12 520 Aguessac
Tel : 05 65 61 05 14

E-mail :
12copains.calins@orange.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à
18h30

VIE ASSOCIATIVE

Le Centre de Loisirs 1,2,3 Soleil

Une équipe dynamique et motivée, composée de parents bénévoles, proche du personnel d'encadrement et des familles se dévoue sans compter afin de pérenniser ce service d'accueil essentiel. Cet accueil favorise l'autonomie, le loisir et le plaisir de jouer.

L'accueil de loisirs 123 SOLEIL a une capacité d'accueil maximale de 30 enfants sur les mercredis et vacances scolaires. Il est conçu pour les enfants de 3 à 12 ans de la Vallée du Tarn, fonctionnant avec un personnel qualifié et attentionné avec des animations et des sorties (à l'EHPAD Beau Soleil, jardin potager de Paulhe...).

L'équipe est représentée par la directrice Lydie PLANO en remplacement de Virginie FABRE ; une nouvelle équipe a été constituée afin d'améliorer et de pérenniser la qualité d'accueil.

L'accueil poste et diffuse régulièrement des articles et photos sur ses réseaux sociaux (page FACEBOOK et INSTAGRAM).

123 Soleil est ouvert de 7h30 à 18h30, tous les mercredis de l'année scolaire (sauf jours fériés). Les « petites vacances » d'Hiver, de Printemps et de Toussaint. Les « Grandes vacances » d'Été (sauf la semaine du 15/08).



Contact :

06 75 12 48 98

ou par mail loisirs123soleil@orange.fr



« Trois femmes se racontent, se content, se fantasment. S'entremêlent leurs récits de vie habités par la danse. Des mots froissés comme un mouchoir d'enfant ou éclatants de blancheur comme un drap de lit séché au soleil. Ils se tissent, s'effilochent. Parfois une fenêtre s'ouvre, un ange passe. L'âme transparait alors entre ombre et lumière : « Regarde maman, je danse »

COMPAGNIE COEURS & ARTS

La Cie Coeurs & Arts est une association qui a vu le jour en janvier 2024 sur la commune de Rivière-sur-Tarn grâce à des rencontres, qui permettent aujourd'hui à la Cie de se déployer. Elle a pour objet de :

- Créer, animer et promouvoir des pratiques artistiques auprès de tout public
- Rendre accessible la pratique artistique dans des zones éloignées de la culture
- Créer et organiser des projets artistiques dans différents lieux

Depuis plus de 1 an et grâce au soutien de la commune qui nous met à disposition la salle de Boyne, nous sommes en création d'un spectacle de danse-théâtre qui va se jouer prochainement en 2025 !

Futures dates de représentation :

- Au petit Carré d'Art (ST AFFRIQUE) : le 19 janvier à 18h (Sortie de résidence), représentation le 10 Mai à 20h30
- Au théâtre de la Doline (MILLAU) : le 13 avril à 20h, le 8 juin à 20h

Nous recherchons activement des lieux susceptibles de nous programmer ! Alors si vous avez des contacts c'est par ici : ciecoeursetarts.12@gmail.com

En projets : Des ateliers/ stages autour du clown-théâtre et danses, et des "Jeunes Talents". Pour toutes curiosités : ciecoeursetarts.12@gmail.com

Artistiquement vôtre,

Hélène, pour la Cie Coeurs & Arts

(Affiche créée par l'artiste peintre de l'Aveyron Patrick Sassier)

VIE ASSOCIATIVE

TEMPS LIBRE

Des activités pour dynamiser la Vallée !

L'Association Temps Libre a une fois de plus marqué l'année par une multitude d'activités sportives et culturelles, ainsi que par des événements mémorables qui ont rassemblé notre communauté. Voici un aperçu des moments forts de cette année bien remplie.

Tout au long de l'année, l'association a proposé une variété d'activités sportives pour tous les âges et tous les niveaux. Les cours de judo ont permis aux jeunes de développer leur discipline et leur confiance en eux, tandis que les séances de cardio, Pilate, Yoga, Qi gong, Sophrologie ont offert aux adultes une opportunité de se maintenir en forme tout en se détendant. Ces activités ont non seulement contribué à la santé physique des participants, mais ont également renforcé les liens sociaux au sein de notre village.

Dans un monde de plus en plus digital, l'Association Temps Libre a mis en place des ateliers numériques pour aider les habitants à se familiariser avec les nouvelles technologies.

Pour la première fois cette année, l'association a organisé un vide-grenier à la mi-septembre. Cet événement a été un véritable succès, attirant de nombreux visiteurs et participants. Les stands variés ont offert une multitude d'objets, allant des vêtements aux meubles, en passant par des jouets et des livres. Ce fut une excellente occasion pour les habitants de faire de bonnes affaires tout en contribuant à une initiative locale.

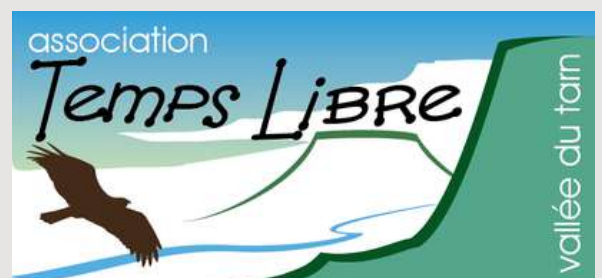
La Fête du Livre, qui a eu lieu à la mi-mai, a été un autre moment fort de l'année. Cet événement a célébré la littérature sous toutes ses formes, avec des stands de livres, des rencontres avec des auteurs locaux, des ateliers d'écriture et des lectures publiques. La Fête du Livre a non seulement encouragé la lecture et l'écriture, mais a également permis aux amoureux des livres de se rassembler et de partager leur passion.

L'Association Temps Libre a une fois de plus démontré son engagement à offrir des activités et des événements de qualité pour tous les habitants. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, participants et partenaires qui ont contribué au succès de cette année. Nous avons hâte de vous retrouver pour de nouvelles aventures et de nouveaux moments de partage en 2025. Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Restez connectés ! Facebook : Temps libre

La présidente
Pauline Lasmayous

Pour tout renseignement, contacter Pauline au
06 30 13 56 37 ou par e-mail : tempslibre12@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

APE DE L'ECOLE MARIE ROUANET

L'APE est une association qui nous tient à cœur ! Pour nos enfants, nous réalisons tout au long de l'année scolaire des événements qui donnent l'occasion aux parents de se rassembler, de faire connaissance, de créer des liens. Chaque projet dynamise notre village, notre commune.

L'objectif qui nous porte tous est de pouvoir financer des sorties pédagogiques, des abonnements à des magazines et des sites d'apprentissage, du matériel éducatif, des intervenants externes, des voyages qui font grandir nos enfants.

L'année scolaire 2023-2024 fut une très belle année pour l'APE, les parents se sont mobilisés, ils ont pérennisé et développé des événements.

2024-2025 continue sur cette lancée ; Halloween, la bourse aux jouets, le marché de Noël, le quine, le vide grenier et la fête de l'école sont au programme. Sans oublier nos bénévoles lors des trails locaux.

Les membres de l'APE sont de plus en plus nombreux à investir de leur temps pour l'association, c'est grâce à eux que l'APE vit. Les enseignantes nous accompagnent dans nos projets, et impliquent les enfants dans la réalisation de nos affiches.

Les artisans, les commerçants, les professionnels de la commune et de la vallée répondent positivement à nos sollicitations. La Mairie et les agents municipaux sont également des acteurs indispensables dans la réussite de nos projets. MERCI à vous tous ! Meilleurs vœux pour 2025 !

L'APE Ecole Marie Rouanet



LIVRES EN CALADES

Notre association Livres en Calades a connu une première année riche en rencontres conviviales, littéraires et gustatives !

Soirées lectures au Fournil de Mostuéjols pendant l'hiver, atelier gravure au printemps et balade contée dans les calades durant l'été ; de nombreux enfants et adultes de la vallée étaient au rendez-vous. Ce succès nous a incité à poursuivre l'aventure !

Le vendredi 25 octobre, Vanessa Desprairies a conté de palpitantes histoires sur le pain aux enfants, le vendredi 29 novembre, c'était au tour des adultes de participer à une soirée lectures sur le thème de l'eau, avec dégustation de boissons chaudes. Nous fêtons la nouvelle année le vendredi 31 janvier 2025 avec une soirée lectures pour les enfants, en proposant d'utiliser de nombreux supports : théâtre d'ombre, marionnettes, Kamishibai, intermèdes musicaux...

Le vendredi 28 février, nous braverons l'hiver lors d'une soirée soupes-lectures en partenariat avec Les Jardins partagés, avec animation musicale. Samedi 3 mai 2025, deux ateliers d'arts plastiques (1 pour adultes et 1 pour enfants) seront organisés avec découverte du fusain pour dessiner, inspirés de l'album Nuit de Chance. En juillet nous terminerons la saison en beauté avec une nouvelle balade contée dans le village de Mostuéjols.

Nous vous attendons nombreux, en remerciant Nina et Nicolas pour leur hospitalité au Fournil.

Cécile et Isabelle pour Livres en Calades

VIE ASSOCIATIVE

ART'PHOENIX : un lieu de créativité et de passion musicale

Notre association est un espace unique dédié à la découverte, l'apprentissage, et l'épanouissement à travers la musique et les arts. Nous proposons une large gamme d'activités culturelles accessibles à tous, avec des cours et des projets innovants qui sauront séduire petits et grands.

Nos activités principales :

Cours de musique : apprenez ou perfectionnez votre pratique de la guitare, du piano, de la batterie ou du chant. Nous proposons également des classes d'ensemble, idéales pour jouer en groupe et développer votre oreille musicale.

Stages spécialisés : participez à des stages enrichissants, notamment autour du jazz et de l'improvisation musicale, animés par des professionnels passionnés.

Excellence et reconnaissance : en tant qu'association adhérente d'une fédération musicale, nous permettons à nos membres de valider des examens officiels et de certifier leur progression musicale.

Nos projets en cours :

Création d'une comédie musicale : un projet ambitieux et collectif qui invite nos membres à s'impliquer dans une production artistique complète.

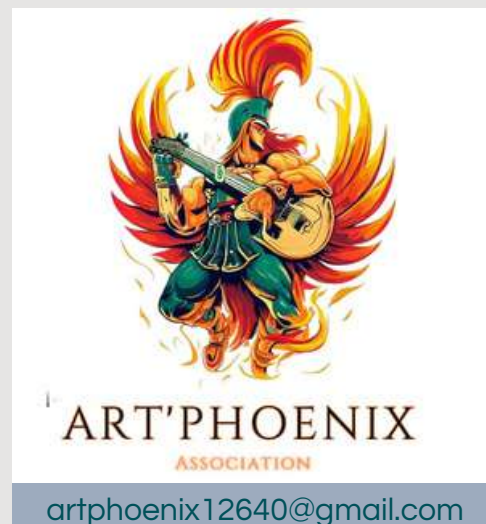
Chorale thématique : rejoignez notre chorale, actuellement en pleine construction autour d'un thème original et inspirant : la Renaissance.

Pour les plus jeunes :

Dès janvier 2025, nous lancerons une série d'activités spécialement conçues pour les enfants, incluant des ateliers de musique, de dessin et d'autres activités créatives qui leur permettront de développer leurs talents et leur imagination.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez passionné de musique, curieux de découvrir de nouvelles disciplines, ou à la recherche d'un cadre stimulant pour vos enfants, notre association est faite pour vous. Ensemble, cultivons la créativité et la passion artistique !



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau et les licenciées de l'association de "Gymnastique Volontaire des Gorges" vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2025.

Les cours ont lieu le jeudi à 20h15 à la Maison des Activités et des Services de Rivière Sur Tarn.

Lors des séances de Gymnastique Volontaire proposées par Charlène, vous allez pratiquer une activité physique et sportive adaptée alliant travail et convivialité : renforcement musculaire, assouplissement, cardio-respiratoire, L.I.A, sans oublier la coordination, l'équilibre et les séquences de stretching...

Tout cela en musique et dans la bonne humeur. Venez nous rejoindre pour passer un très agréable moment et garder la "pêche" ! Pour plus d'infos : maury.regine@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

MOTOCLUB RIVIEROIS

A ce jour, nous sommes 26 adhérents au sein du moto-club venant de plusieurs départements.

Cette année le MCR a organisé 7 sorties.

Le 8 et 9 juin, le 17ème rassemblement avec comme nouveauté, l'organisation entière à Saint Rome de Dolan, nous étions 123 personnes sous un grand soleil, avec cette année la visite du château de Peyrelade.



Du 30 Août au 10 septembre, la découverte des Baléares : 2230 kms parcourus (8 membres ont participé).

Du 24 au 26 mai, le moto GP de Barcelone comme chaque année où nous étions 5 personnes.

Le 22 juin, le moto-club a participé au Jumbo run des Charmettes.

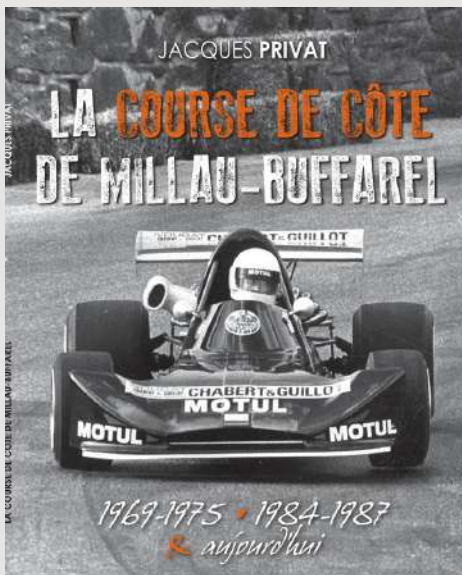
Le 14 et 15 juin 2025 aura lieu notre 18ème rassemblement, une étape intermédiaire du championnat de France Tourisme FFM.

Pour 2025, sont prévues les vacances en Bretagne en moto (date à déterminer).

Pour tout renseignement, contacter Eric au 05 65 59 70 32 ou au 06 79 67 14 01.

ou suivez notre site : <http://mc.rivierois.free.fr>

Notre siège social se trouve au bar restaurant le Didrock au Rozier.



ÉCURIE DES GRANDS CAUSSES

L'Écurie des Grands Causses Historique se réunira en Assemblée Générale le samedi 18 janvier 2025 à partir de 18h à la salle des fêtes de Boyne.

La 10ème édition de la montée historique du Buffarel devrait avoir lieu le dimanche 15 juin 2025.

Le livre « La Course de Côte de Millau Buffarel » est toujours disponible à la vente au tarif de 30€

Vous pouvez nous joindre sur notre page Facebook ou nous contacter par e-mail !

Sportivement.

Olivier LACROIX,

Secrétaire de l'Écurie des Grands Causses Historique.



Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Ecurie-des-Grands-Causse-Historic-1661564210748042>

Email : egch12640@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES BONS VIVANTS

Après le repas de Noël à la Maison des Activités, le jeudi 4 janvier, les aînés ont eu le plaisir de se retrouver pour échanger les vœux pour l'année 2024. Nous avons élu des reines et des rois ! Le jeudi 11 février, la coutume veut qu'à la chandeleur, on mange des crêpes ; les bons vivants ont pour habitude de savourer des bugnes. Qu'elles soient moelleuses ou croquantes, fines ou boursoufflées, elles ont ravi les convives qui ont applaudi chaleureusement les mains expertes des pâtissières du jour.

Le jeudi 28 mars, le rêve s'est réalisé : plus de quarante adhérents ont été autorisés par l'ONF à utiliser en co-voiturage la piste pour se rendre et visiter le monument du Piédestal de Fontaneilles. Arrivés au plateau à 800 mètres d'altitude, tous les aînés étaient ébahis, époustoufflés de voir en même temps la neige sur le Mont Aigoual, l'Aubrac, les Grands Causses et Millau. Un petit tour sur Boyne, avec vue sur Peyrelade, la chapelle Saint Christophe, les vignes et les cerisiers... Que de belles cartes postales !

Le 11 avril, journée Catalane ! A Rivesaltes, nous avons visité la cave qui regroupe 350 vigneronns, nous avons dégusté les vins du Roussillon.

Le repas du midi a été pris dans d'anciens chais du domaine Rombeau. Durant l'après-midi, visite en petit train de la ville de Perpignan, au patrimoine riche de l'époque médiévale, et du Castillet qui abrite le musée des arts et des traditions populaires. Jeudi 16 Mai : direction le Cantal où nous avons visité la ville de Saint Flour à 900 mètres d'altitude, la cathédrale Saint Pierre du XIVème siècle, le palais épiscopal, la halle aux blés et les remparts. L'après-midi, direction la réserve des bisons d'Europe. La visite nous a permis de profiter d'un paysage magnifique, d'une promenade en calèche à l'approche du troupeau de 30 bisons. Jeudi 2 juin, c'était le traditionnel rendez-vous sous les ombrages du bord du Tarn à Saint Hilarin pour le dernier repas avant les vacances d'été. Ce sont une soixantaine de bons-vivants qui ont participé à cette journée avec la pétanque, les promenades et les jeux de cartes.

Le 19 septembre, c'est le départ pour Aigues-Mortes, avec une visite de la ville en petit train au cœur de la vieille ville, cité des remparts, dix portes, six tours dont la célèbre Tour Constance. Après le repas, une balade en petit train avec deux arrêts, le musée du sel et la montagne des Salins d'Aigues-Mortes, nous a également permis de découvrir la réserve des oiseaux dont le flamand rose et le travail de saunier qui n'a plus de secret pour les visiteurs !

Le jeudi 3 octobre, nous nous sommes retrouvés au Bois du Four pour une journée automnale où les averses ne nous ont pas contrarié, car nous avons les jeux ! Le 14 novembre, le rendez-vous était donné pour une journée théâtre avec la troupe du Massegras qui nous a présenté une comédie qui a plu aux spectateurs, vu les applaudissements pour ces comédiens amateurs.

Jeudi 28 novembre s'est tenue la traditionnelle assemblée générale, au cours de laquelle le Président a remercié toutes les personnes qui participent à nos rencontres, au cinéma, aux goûters et aux jeux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la bienvenue. L'année se terminera le jeudi 19 décembre avec le traditionnel repas de Noël.

Les jeunes retraité.e.s qui souhaitent rejoindre le club sont les bienvenu.e.s !



VIE ASSOCIATIVE

EHPAD BEAU SOLEIL - Association Abbé Delmas

Depuis 1963, l'Association Abbé Delmas s'engage sans relâche dans l'accompagnement et le bien-être des personnes âgées à Rivière-sur-Tarn, au sein de l'EHPAD Beau Soleil. À travers les décennies, elle a su évoluer et s'adapter aux besoins changeants de la communauté, devenant un pilier essentiel du tissu social local.

Cette année 2024 fut marquée par un évènement important : le 26 avril avait lieu la cérémonie de pose de la première pierre, marquant symboliquement le lancement d'un projet ambitieux de reconstruction de l'EHPAD Beau Soleil. Ce nouveau bâtiment, fruit d'une collaboration étroite entre l'Association Abbé Delmas, la Fondation OPTEO, le Cabinet d'architectes HBM et de nombreux acteurs locaux, offrira des installations modernes et adaptées aux besoins des résidents, dans un environnement sécurisé et chaleureux.

Ce nouvel espace moderne et fonctionnel pourra accueillir jusqu'à 70 résidents.

Réparti sur 2 niveaux pour une surface totale de 4472 m², le futur EHPAD Beau Soleil portera une attention particulière aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives grâce à la création d'un pôle d'activités et de soins adaptés ouvert en journée.



Le projet a à cœur de transposer l'esprit familial de l'EHPAD existant vers le futur établissement en renforçant l'accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de chacun par une infrastructure plus moderne.

Le projet bénéficie de la contribution de nombreuses entreprises locales, mettant en valeur le dynamisme économique de la région. Des partenariats solides ont été établis avec des acteurs clés du secteur de la construction, assurant ainsi la qualité et la pérennité de l'EHPAD Beau Soleil.



Pose de la première pierre le 26 avril 2024

Les travaux, qui ont débuté en septembre 2023, se déroulent selon le planning prévu et devraient s'achever en fin d'année 2025.

L'équipe de l'EHPAD Beau Soleil
L'association Abbé Delmas
et la Fondation OPTEO

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES DE BOYNE

L'année 2024 a marqué un nouveau départ pour le comité des fêtes, avec Lou qui a pris la présidence, succédant à Amélie. Originnaire de Boyne et ayant grandi au cœur de la vie du village, Lou est particulièrement fière et émue de reprendre le flambeau. Faire perdurer les traditions qui l'ont marquée depuis son enfance est pour elle une belle façon de rendre hommage à ce village qui lui est si cher.

Du 2 au 4 août, Boyne a vibré au rythme de sa traditionnelle fête estivale. Trois jours mémorables où petits et grands se sont retrouvés pour partager des moments conviviaux. Le dimanche, comme le veut la tradition, un apéritif autour de la fontaine a réuni les habitants, suivi du célèbre passage de la paume.

En septembre, le comité, accompagné des Boynards, a assuré le ravitaillement des 100 kms de Millau, toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale, fidèle à l'esprit de Boyne. Plus récemment, à l'occasion d'Halloween, les enfants du village ont fait le tour des maisons pour récolter des bonbons. Un grand merci aux habitants pour leur générosité et leur accueil chaleureux ! Enfin, nous attendons avec impatience le goûter de Noël, qui se tiendra le samedi 21 décembre. Ce sera l'occasion parfaite de se retrouver pour terminer l'année sur une note festive.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à la vie de notre village. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une belle année 2025 à venir ! Et surtout... prenez soin des gens que vous aimez.



COMITE DES FETES DU BOURG

C'est une année bien remplie qui se termine pour le Comité des fêtes du Bourg. Nous voulons tout d'abord remercier les participants de nos habituels "déjeuners aux tripoux" du début d'année : vous avez contribué à leur réussite ! Ensuite, la fête du village s'est déroulée en juin dans une ambiance conviviale grâce à vous tous aussi, avec la présence des coureurs de la montée du Buffarel, qui nous ont fait le plaisir de venir manger le dimanche midi. Curieux et amateurs ont pu voir leurs voitures. Ensuite, le laser-game était proposé à tous. Au mois d'août, nous avons allumé le four à pain pour le plus grand plaisir des villageois qui ont pu repartir avec une miche et même faire cuire leurs créations pour partager un repas convivial en soirée. Le mois de Novembre est placé sous le signe des fêtes de fin d'année avec la préparation des décorations pour le village. En décembre, le père Noël nous a fait le plaisir de sa venue pour le plus grand bonheur des enfants qui ont bien été gâtés.

Nous vous remercions tous pour votre venue à nos animations : si les comités perdurent, c'est grâce à vous !! Nous vous souhaitons également de bonne fête de fin d'année. En attendant de se revoir on vous concocte une fête 2025 aux petits oignons... au menu, changement de programme, on se retrouve le 13 & 14 juin !!

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES DE RIVIERE-SUR-TARN

Nous voici au bilan de cette première année du comité des fêtes.

Les objectifs de l'année passée étaient de relancer des festivités, créer des rencontres inter-habitants et intergénérationnelles et recruter des bénévoles. Nous avons créé un groupe et réussi à organiser une belle fête du village cet été. Vous êtes venus en masse profiter des festivités organisées le vendredi soir ainsi que le samedi soir. La fête a été belle, les repas bons et l'ambiance sur la place excellente !



Nous avons fait quelques erreurs d'organisation qui nous ont coûté de l'énergie et ont rogné un peu notre budget.

Rien d'anormal pour une relance avec un bureau et des bénévoles qui découvrent tous la vie associative.

Nous apprenons de nos erreurs, l'édition 2025 n'en sera que plus belle !

Nous avons au mois de Novembre tenté d'organiser un concours de belote. 16 équipes se sont disputées de très jolis lots. Néanmoins l'organisation de ce concours n'a pas été une grande réussite, la question se pose toujours pour savoir si nous réitérons l'évènement. Si des gens d'expérience souhaitent nous aider, ils seront les bienvenus !

Le petit déjeuner Tripous, tête de veau le dimanche 3 novembre a été, lui, une très belle réussite. 80 repas, bons et copieux, voire trop copieux, ont été servis dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. A refaire !

Retrouvons-nous en 2025 pour de nouvelles activités. Rendez-vous le 16 Mars pour le Quine de comité et le weekend du 19 juillet pour la fête. Ces évènements sont déjà en cours d'organisation. D'autres sont à l'étude, toutes les idées sont les bienvenues.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant aider à l'organisation des festivités. Nous aimerions qu'il se crée des groupes indépendants pour l'organisation d'évènements ou pour les différentes tâches à effectuer pour l'organisation de la fête. Donner de la responsabilité à certaines personnes pour que nous soyons tous plus efficaces. Nous avons besoin pour cela d'être plus nombreux.

Merci à tous les bénévoles pour leur implication cette année passée et continuons comme ça avec encore plus de monde ! A noter un changement important au sein du groupe, Julien FOURNIER entre au bureau du Comité des fêtes à la place de Geoffrey BYZERY aux côtés de Pauline VIGOUROUX, Ruben JACINTO DOS-SANTOS et Simon TORDEUX.

Festivement,
Votre Comité des fêtes de Rivière-sur-Tarn

FACEBOOK : Comité des fêtes Rivière-sur-Tarn
INSTAGRAM : @comitedesfetes.rivieresurtarn
Mail : comitedesfetesderivieresurtarn@hotmail.com
Téléphone/WhatsApp : 06 78 99 76 64

VIE ASSOCIATIVE

AAPPMA RIVIERE SUR TARN , LA CRESSE , MOSTUEJOULS

(Association agréée pour la protection de la pêche et des milieux aquatiques)

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) joue un rôle crucial dans la préservation de nos écosystèmes aquatiques et la promotion de la pêche durable. Tous le bureau de notre association est ravi de vous présenter nos diverses missions et activités.

Nos Missions :

1. Protection des Milieux Aquatiques : nous travaillons à la préservation et à la restauration des habitats aquatiques, en menant des actions de nettoyage de notre rivière, de nos ruisseaux et des berges, et en luttant contre les espèces invasives.

2. Sensibilisation et Éducation : nous organisons et finançons des animations pêche auprès des écoles de la vallée (La Cresse le 28 juin 2024 et le 1er juillet 2024 Aguessac), ainsi que des actions de protections de nos cours d'eau. Chaque mercredi des enfants de la vallée suivent des cours de pêche dispensés par un animateur diplômé.

Nous participons au financement de cette activité avec la Gaule millavoise. C'est ainsi qu'en matinée et l'après-midi une vingtaine d'enfants participent à cette activité de pleine nature où diverses techniques de pêche sont enseignées dans le respect des poissons et de la rivière

3. Gestion des Populations de Poissons : nous surveillons les populations de poissons avec le concours de la Fédération Départementale de Pêche qui réalise une pêche électrique sur notre territoire et avec le retour que nous font nos amis pêcheurs. Les actions de repeuplement ne sont plus autorisées par notre fédération puisque tous nos cours d'eaux sont classés en gestion patrimoniale par Le Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G.)

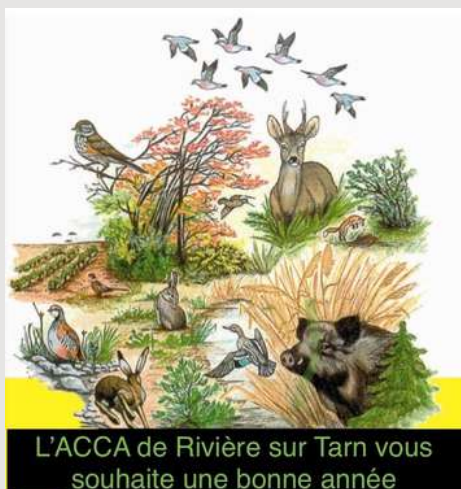
Notre Actualité : notre périmètre s'est étendu cette année puisque nous détenons la gestion halieutique de la rivière Tarn sur les communes de Paulhe, Aguessac, Compeyre, La Cresse, Rivière sur Tarn et Mostuéjoul, ainsi que de la majorité du ruisseau du Lumensouesque et du ruisseau du Bourg ! Et pour finir notre AAPPMA c'est 118 cartes adultes, 2 cartes femmes, 16 cartes mineurs, 25 cartes mineurs (-12ans) et 89 cartes « touristes ».

Nous invitons tous les pêcheurs de la vallée lorsqu'ils prendront leur permis pour 2025 à choisir notre AAPPMA sur le site www.cartedepeche.fr.



Contact : Patrick SALSON

06 87 32 77 04



L'ACCA de Rivière sur Tarn vous souhaite une bonne année

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) regroupe 70 adhérents. Les adhérents les plus âgés et handicapés bénéficient de la carte gratuite.

Un bilan financier annuel est fourni à la mairie. Le bénéfice est destiné au repeuplement du gibier et à la participation aux dégâts occasionnés aux cultures.

Le président rappelle aux chasseurs le respect du règlement et le bon comportement à tenir envers les autres usagers de la nature.

L'ensemble du conseil d'administration de l'ACCA vous souhaite à tous une excellente année et une bonne saison à tous les chasseurs de notre société.

Contact : M. Emile SOLASSOL (05 65 62 64 13)

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE SAINT PIERRE DE LA VALLEE DU TARN

Veiller.... Servir....Prendre soin

A l'occasion de la messe célébrée en l'église de Verrières, le samedi 30 novembre 2024, monseigneur Luc MEYER, évêque de Rodez, a remis, officiellement et solennellement, au Père Célestin AKO, la charge de curé de la paroisse Saint Pierre de la Vallée du Tarn et du Causse Noir.

Tout curé est coopérateur de l'évêque. La qualité de pasteur lui est confiée pour qu'il prenne soin de tous les membres de la communauté paroissiale en lien avec l'Eglise diocésaine et l'Eglise universelle. En serviteur de toutes ses brebis, le curé s'applique à favoriser le développement de la vie chrétienne tant en chacun des fidèles que dans les familles, les associations et toute la communauté paroissiale. S'adressant aux responsables de communautés, saint Paul dit « Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau à la tête duquel l'Esprit Saint vous a placés. » (Actes chapitre 20, verset 28)

Originaire de Côte d'Ivoire, ordonné prêtre en 2014 dans la cathédrale d'Agbo-ville, le père Célestin AKO est arrivé en France, en résidence à Millau, en août 2023. Bien intégré, il se sent nullement étranger mais « entouré d'affection fraternelle » et nous invite à « voir l'autre comme son propre frère. »

Cheminons avec lui, dans la poursuite de l'œuvre commencée au service de l'Évangile et de l'Église.



Remise de la lettre de mission par Mgr Luc MEYER au Père Célestin AKO en tant que nouveau curé de la paroisse et au Père Christophe BATTUT en tant que doyen du Pays Millavois

Renseignements : Maison paroissiale
E-mail : presbytere12@laposte.net
Tel : 05 65 59 49 84



Association Locale
ADMR Causses et
Vallées
Maison de Santé
10 Avenue des
Causses
12520 AGUESSAC
Tél. : 05 65 61 07 29
E-mail :
aguessac@fede12.
admr.org
Certifiée AFNOR

ADMR Causses et Vallées : Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR a poursuivi pour cette année 2024 sa présence auprès de tous les publics : les familles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les gardes d'enfants, les actes ménagers pour les plus valides ainsi que de l'accompagnement au-delà de l'entretien courant.

Participant au dispositif Vigilance Senior depuis plusieurs années, l'association a poursuivi sa diversification en proposant des activités sur tablettes favorisant l'activité cérébrale et gestuelle. L'objectif étant aussi pour chaque salarié d'être toujours des professionnels de l'autonomie.

Enfin, à la demande de la commune de St Georges de Luzençon, l'association a étendu son activité de portage de repas à domicile. Tout ceci dans un contexte toujours aussi tendu en ce qui concerne un nombre de salariés et de bénévoles insuffisant malgré des campagnes de recrutement actives au niveau local et national.

Un grand merci pour la compréhension dont font preuve les personnes chez qui nous intervenons, ainsi qu'à la plupart des mairies qui acceptent de nous soutenir financièrement malgré les difficultés.

A l'arrivée de la nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour toutes et tous !



TRANSPORT A LA DEMANDE

POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Prévoir l'appoint pour simplifier le travail du chauffeur

Attention les horaires indiqués peuvent varier légèrement (+/- 15 minutes)

Réservation

au plus tard **la veille avant 17h.**

En appelant le
05 65 73 40 49

ruban-bleu.transport-a-la-demande.fr/login



RUBANBLEU
LES SERVICES TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE
MILLAU CARS

T A D Transport à la Demande



SIMPLE & PRATIQUE
**SERVICE
OUVERT
À TOUS**



Service de porte à porte
3 jours par semaine
(mercredi, vendredi et samedi)



Accessible au PMR



Trajet à 0.25€/km



Véhicule principal électrique

RÉSERVATION
LA VEILLE AVANT 17H

05 65 73 40 49



GRATUIT
pour les
- de 3 ans

Allers

Le mercredi et le vendredi
9h30 ou 14h30

Le samedi
14h30



Retours

Le mercredi et le vendredi
11h30 ou 17h30

Le samedi
17h30

Le **Transport À la Demande (TAD)** est un service de transport qui permet une prise en charge à domicile, dans une des communes indiquées ci-contre, et vous dépose où vous le souhaitez à Millau ou Creissels (aller simple ou aller-retour).

Ce service est accessible à tous sans condition.

Aller simple : 3,00 €
Aller retour : 5,00 €

Millau, Creissels

Aller simple : 4,00 €
Aller retour : 6,50 €

Rivière sur Tarn, La Cresse,
Paulhe, Compeyre, Aguessac

Aller simple : 4,50 €
Aller retour : 7,00 €

Comprégnac,
St-Georges de Luzençon

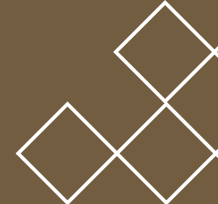
Aller simple : 5,00 €
Aller retour : 7,00 €

Peyreleau, Le Rozier,
Mostuéjols

Aller simple : 6,00 €
Aller retour : 10,00 €

Veyreau, St André de Vézines
La Roque Ste Marguerite

**Millau
ou Creissels**



EPICERIE DES GORGES DU TARN

Angélique et Matthieu THIBAUT

23 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 59 82 38

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h00 à 12h30. Fermé le lundi (sauf l'été).

BOULANGERIE DES GRANDS CAUSSES

3 Route de Millau à Rivière-sur-Tarn

Tel : 09 82 36 74 45 / 06 09 44 46 25

Ouvert tous les jours de 7H à 13H et de 16H à 20H.

Fermé le dimanche après-midi.

BOUCHERIE – CHARCUTERIE VIALA

Route de Millau à Rivière-sur-Tarn

Tel : 05 65 61 14 07

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h30 et dimanche matin.

Fermé le lundi sauf en juillet et août

L'ÉPIZZERIE D'ERWAN

Route des Gorges à Boyne

Tel : 06 84 76 96 69

PRIMEUR

SICA VALFRUITS

Tel : 05 65 59 70 80

Collecte et vente de fruits au détail

STATION SERVICE ET GARAGES AUTOMOBILES

- Station-Service Anne MANSON

Tel : 05 65 69 41 86

- Garage Sébastien PAULHAC

Tel : 05 65 59 80 05

- Garage Christian SAILLAT

Tel : 05 65 59 85 06

TAXI

TAXI BANCAREL

Tél : 06 16 36 07 16

CABINET VETERINAIRE VET'VALLEE

Claire NGO NGOC DONG et Maxime BOUSSIGNAC

20 Route des Gorges du Tarn à Rivière-sur-Tarn

Tel : 05 65 60 92 59

Ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 18H30 et le samedi matin de 8H30 à 13H

SOCIETE DE NETTOYAGE

Eric NETTOYAGE

Tél : 05 65 62 62 13

ESTHETIQUE ET BIEN ETRE

- MC COIFFURE - Marie-Pierre VERGONNIER

Tel : 05 65 58 70 69

Ouvert du mardi au samedi

- L'Esthétique - Laure VIGOUROUX (Esthéticienne à domicile)

Tel : 06 11 92 82 33

- A la conquête du bien-être (massages) - Betty GRAILLE

Tel : 06 20 10 79 40

- Le Pas... Sâge (réflexologie plantaire) - Marina PORTALIER BOUVIALA

Tel : 06 04 67 24 11

MULTI-SERVICES

- Guillaume PINERO

Tel : 06 19 26 62 74

- Les Bons Tuyaux – Romain JULIAN

Tel : 07 86 39 16 48

PAYSAGISTE

- Christophe CALMEL

Tél : 06 76 56 73 80

- Edelweiss Paysage - Christophe FOURNIER

Tel : 06 10 57 76 76

AIDE A DOMICILE

- Sarah LECERF

Tel : 06 20 94 65 39

- Pauline VIGOUROUX

Tel : 06 76 49 73 41

ASSISTANTES MATERNELLES

- Sophie BOYER : 06 16 27 15 10

- Sabine GELY : 06 37 90 72 53

- Christine PINERO : 05 65 62 65 04 / 06 32 47 29 10

BAR - RESTAURANTS

- DAILY NEW'S

61 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 60 56 64

- HOTEL RESTAURANT DES GORGES AU VIADUC

Route des Gorges du Tarn à Boyne

Tel : 05 65 62 61 82 / 06 38 99 26 41

- CHEZ GAVO

17 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 42 57 87

- LE PETIT CHALET

33 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 09 71 44 90 82

- LE SAHUC

Hameau de Peyrelade

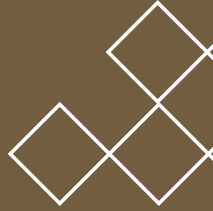
Tel : 05 65 69 13 47

- BAR TABAC LE CLOS D'IS

Point de paiement de proximité Finances Publiques

11 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 72 64 64



APICULTURE

MIEL DES GORGES DU TARN (Alain VAISSETTE)
Village du Bourg - 12640 Rivière sur Tarn
MIEL DE L'AVEYRON (Lucie et Nicolas GUERS)
Village du Bourg - 12640 Rivière-sur-Tarn
Tel : 06 77 01 85 62

FROMAGERIE

SOCIETE FROMAGERE DE RODEZ (Bleu des Causses)
Caves de Peyrelade
12640 RIVIERE SUR TARN
Tél : 05 65 62 61 02

PRODUCTEURS DE VIN

- DOMAINE DE LA CARDABELLE
5 Chemin du Roc de Peyrelade
12640 Rivière sur Tarn
Tel : 05 65 59 85 78
<http://domainedelacardabelle.fr/gd/>
- DOMAINE DU VIEUX NOYER (vins et bières artisanales)
Boyne - 12640 Rivière sur Tarn
Tel : 06 82 58 73 48
<http://www.vins-aveyron-lozere.fr/>

FABRICATION LUNETTES EN BOIS

EMPELT - Diego VILLALONGA MARTI
Tél : 06 67 44 95 39
www.empelt.com

INFORMATIQUE / CREATION DE LOGICIELS

- ACCEL INFORMATIQUE (Bénédicte GAILLARD)
Tel : 06 32 89 76 48
www.accel-informatique.com
- CASTAN Jean-Luc
Tél : 05 65 59 81 16
- MICRO VALLEE (Patrick LEROY)
Tél : 05 65 58 79 69

AGENCE IMMOBILIERE

3G IMMOBILIER (Alain PINERO)
Tel : 06 31 24 83 06
www.3gimmobilier.com//pinero
E-mail : apinero@3gimmobilier.com

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Laurent BOUZAT
Tel : 05 65 62 36 52
Bois coupé et refendu en 33 et 50 cm

VENTE DE VOITURES D'OCCASION

Combs Auto (Romain CROIZIER)
Tel : 06 76 16 57 62

LOCATION-VENTE DE VANS AMENAGES

TRIP-OÙ (Simon TORDEUX)
30 chemin du roc de Peyrelade
12640 RIVIERE SUR TARN
Tel : 06 21 19 18 39
www.trip-ou.com

METALLERIE / FERRONNERIE

- AU PHIL DU FER - Philippe JULIAN
Tel : 06 45 76 76 63
- SARL POURQUIE - HEPHAISTOS
Tel : 05 65 59 29 95 / www.pourquie.com
- SAVOIR FER - Armand TEIXEIRA
Tel : 06 80 85 19 55

MAÇONNERIE

- SARL ALBIGES - David ALBIGES
Tel : 06 48 60 75 33
- Ruben DOS SANTOS JACINTO
Tel : 07 71 79 76 92
- David HERNANDEZ
Tel : 05 65 62 69 59
- Sté Construction RUIZ
Tel : 05 65 59 89 21

CHAUFFAGISTE

Bernard POLETTI
Tél : 06 15 53 24 46 / 05 65 62 43 73

PEINTURE

SARL ETIR
Tel : 05 65 59 86 26

TRAVAUX PUBLICS

SARL BTP M12
Tel : 06 82 59 63 43 / 06 48 70 86 12

FRIGORISTE

Ets FAEXPRESS
Tel : 05 65 62 68 75
Vente, installation et dépannage de matériel chaud / froid pour l'hôtellerie et les collectivités.

EXTINCTEURS

PREVISTEX EXTINCTEURS - Alexandre NEDIC
2 Square la Poste
Tél : 06 25 01 27 12
<https://www.facebook.com/pg/previstex/services>
Installation et maintenance extincteurs

Vous êtes un professionnel, un artisan ou une association proposant une activité sur la commune et vous n'apparaissez pas dans ce bulletin ? Si vous souhaitez paraître sur notre prochaine édition, envoyez-nous vos coordonnées sur secretariat@rivieresurtarn.fr !